La Chapelle Saint Aubin

Le Petit Capellau

Bulletin municipal d'information / n°115 - Janvier 2026

Aménagement de la cour du centre Saint-Christophe

SOMMAIRE

Le Petit Capellau

Le Mot du Maire

page 3

Informations Municipales

Relevé des délibérations du conseil municipal ..... p.4 à 7
Recensement citoyen p.8
Élections municipales 2026 ..... p.8
La gendarmerie vous informe p.9
Commémoration du 11 novembre p.10
Et si vous deveniez conciliateur de justice ? p.10
Cérémonie des vœux p.11
La SETRAM à votre rencontre ... p.11
Trois heures de VTT dans le bois de Saint-Christophe p.12
Deux randonnées solidaires sur la commune p.12
On ne s'ennuie jamais à la bibliothèque ! p.13
Le personnel communal p.14
Changement de propriétaire au salon de coiffure p.14

Vie Sociale

Le Gala des seniors a emprunté la voie des rêves p.15
Repas des aînés p.15
Remise des colis et mini salon p.15
Le Centre Communal d'Action Sociale, un service d'inclusion ! ... p.16 et 17

Enfance - Jeunesse

En direct du groupe scolaire Pierre Coutelle p.18
Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes p.19
Activités récréatives des vacances d'automne p.19

Vie Culturelle

Le public au rendez-vous de la saison culturelle ! p.20
La bibliothèque municipale p.20

Cadre de Vie

Embellissement de la commune p.22
Travaux et environnement p.22 et 23
Comportement citoyen p.24
Déploiement de la stratégie de gestion des déchets alimentaires par Le Mans Métropole p.25

Vie Sportive

ASCA section Cyclotourisme p.26
ASCA-Lavardin section Tennis de Table p.26
A seulement onze ans, cette gymnaste impressionne p.27

Vie Associative

Amicale Accordéoniste p.28
Générations Mouvement p.28
Les Amis de Saint-Christophe p.29
ARC - Atelier de recherche en histoire locale p.30
ARC Randonnée p.31
UNC-AFN p.32
Billard de l'Antonnière p.32

A noter sur votre agenda

Infos pratiques p.33
État civil p.33

Vos prochaines sorties

pages 34 et 35

La Chapelle-Saint-Aubin utile

page 36

Bulletin d'informations municipales quadrimestriel
Directeur de la publication : Monsieur Le Maire
Conception et réalisation : commission communication et services municipaux
Photos et illustrations : ville de La Chapelle-Saint-Aubin et associations, sauf mention
Distribution : conseil municipal **Dépôt légal :** à parution
Impression : Imprimerie BERGER - 23, avenue de Georges Auric - 72 700 Rouillon
Papier PEFC et encres végétales **Tirage :** 1 400 exemplaires
Illustration couverture : Aménagement de la cour du centre Saint-Christophe

Chères Capellaubinoises,
Chers Capellaubinois,
Chers amis.

Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous pour cette ultime intervention en tant qu'élu.

Après 18 ans de mandat dont douze années en qualité de maire, voici l'heure tant attendue et tant redoutée de tourner la page.

Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour je suis venu en mairie avec plaisir, j'ai étudié de nombreux dossiers et assisté aux multiples réunions avec passion.

J'ai tant appris au cours de ces 18 années de vie politique, sur les collectivités, sur la fonction publique, sur les autres et sur moi-même !

J'ai souvent été surpris, parfois déçu, quelques fois amusé, voire agacé, mais je n'ai rien regretté parce que cette expérience fut passionnante et d'une incroyable richesse.

L'amour de la commune a été pour moi la première motivation pour donner de mon temps, de ma réflexion et beaucoup d'implication pour la bonne marche de celle-ci.

Ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ces 18 années. Je n'ai certainement pas été parfait, j'en suis certain, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux.

Je n'éprouve pas de fierté personnelle, car toutes les actions menées ne l'ont pas été seulement grâce à moi, mais grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance et aussi grâce à une équipe d'agents municipaux professionnels qui m'a accompagné sur chaque projet. Je tiens à leur témoigner ma profonde gratitude.

L'intérêt de l'avenir de notre commune est ce qui a motivé mon retrait de la vie publique. Il me semble, en effet, qu'afin de conserver le même dynamisme, le changement ne peut être que bénéfique et passer le relais à ceux qui souhaitent poursuivre la même mission est essentiel.

Avant de conclure, je tiens également à remercier très chaleureusement une dernière fois, les Capellaubinoises et les Capellaubinois qui m'ont soutenu durant toutes ces années. Ils m'ont donné cette fierté de porter les couleurs de la République au sein de notre commune.

Enfin un grand merci à mon épouse qui m'a soutenu et accompagné, son aide fut indispensable.

Merci à vous toutes et tous. Courage et réussite pour les années à venir.

Je vous souhaite une très belle année 2026.

Joël LE BOLU,
Maire de La Chapelle-Saint-Aubin,
Vice-président de Le Mans Métropole.

Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni ***les 30 juin, 29 septembre et 3 décembre 2025***.
Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune ***www.lachapellesaintaubin.fr***, rubrique ***"Conseil municipal"***, dossier ***"Réunions de Conseil"***.

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, les affaires immobilières, l'enfance-jeunesse, les finances et les comptes-rendus divers.

L'Administration Générale

Conventions

Le conseil municipal a approuvé les propositions :

✓ de convention avec la société Caniroute en qualité de prestataire de fourrière animale à compter du 1er janvier 2026 pour une année ;

✓ de convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs entre l'association L'Hémiole et les communes d'Aigné, de La Milesse, de Saint-Saturnin et de La Chapelle-Saint-Aubin ;

✓ de convention 2025 entre le Conseil départemental de la Sarthe et les communes d'Aigné, de Saint-Saturnin, de La Milesse et de La Chapelle-Saint-Aubin pour l'association l'Hémiole pour la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques.

Mise à jour de l'adressage et dénomination de voies

L'adressage constitue une mesure de police générale contribuant à identifier clairement les adresses de chaque habitation afin de faciliter la fourniture de services publics, tels que les secours, la connexion aux réseaux ou d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier, la livraison de colis.

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite Loi "3DS" impose en son article 169 aux communes de dénommer et numéroter les voies communales et de mettre ces informations à la disposition de tous en créant une Base Adresse Locale "BAL".

Pour ce faire, un état des lieux et une mise à jour du nommage et du numérotage ont été nécessaires notamment pour les lieux-dits. S'il convient de dénommer et de numéroter les voies traversant les lieux-dits, le nom de ces derniers pourra être renseigné en complément de l'adresse postale.

Dans le cadre du déploiement de la fibre, toute adresse doit être unique, localisable, non ambiguë, composée d'une localisation GPS, d'un numéro, d'un type et d'un nom de voie.

Une étude et un relevé ont été effectués par le service voirie de Le Mans Métropole présentant les propositions de modifications ou de créations de nouveaux noms de voies accompagnées de la nouvelle numérotation.

Le conseil municipal a validé les propositions de modifications ou de créations de nouveaux noms de voies desservant les lieux-dits de la commune accompagné de la nouvelle numérotation (voir tableau ci-dessous et plans page suivante).

Localisation	Nouvelle dénomination	Localisation	Nouvelle dénomination
1 - De la route de la Paille vers Les Fougerais	Chemin des Fougerais	9 - Voie desservant les services techniques du Conseil Départemental et les services municipaux	Rue du Petit Coup de Pied
2 - De la route de Degré vers Les Riderais	Chemin des Riderais	10 - Voie desservant la résidence seniors	Allée des Charmes
3 - De la route de Degré vers le chemin CR 17	Chemin de l'Encollière	11 - Voie desservant le lieu-dit "Les Pinardières"	Chemin des Étangs
4 - Propriété privée	Chemin de Villegermain	12 - C.R. 7 desservant "Les Étangs" et "Les Petits Étangs"	Route des Étangs
5 - Du panneau de sortie d'agglomération au pont de la rocade	Route du Mans	13 - Chemin entre l'allée Roland de Lassus et l'arrière des commerces	Sentier des Commerces
6 - Chemin desservant Bédane et la Remberdière	Chemin du Four à Chanvre	14 - Passage desservant l'arrière des commerces et la rue de l'Europe	Passage des Commerces
7 - De la rue de la Paille vers le lieu-dit "Le Rosier"	Chemin du Rosier	15 - Chemin entre le chemin de Bel Air et le chemin des Vignes	Chemin des Houssaies
8 - Prolongement de la rue de la Paille (hors agglomération)	Route de la Paille		

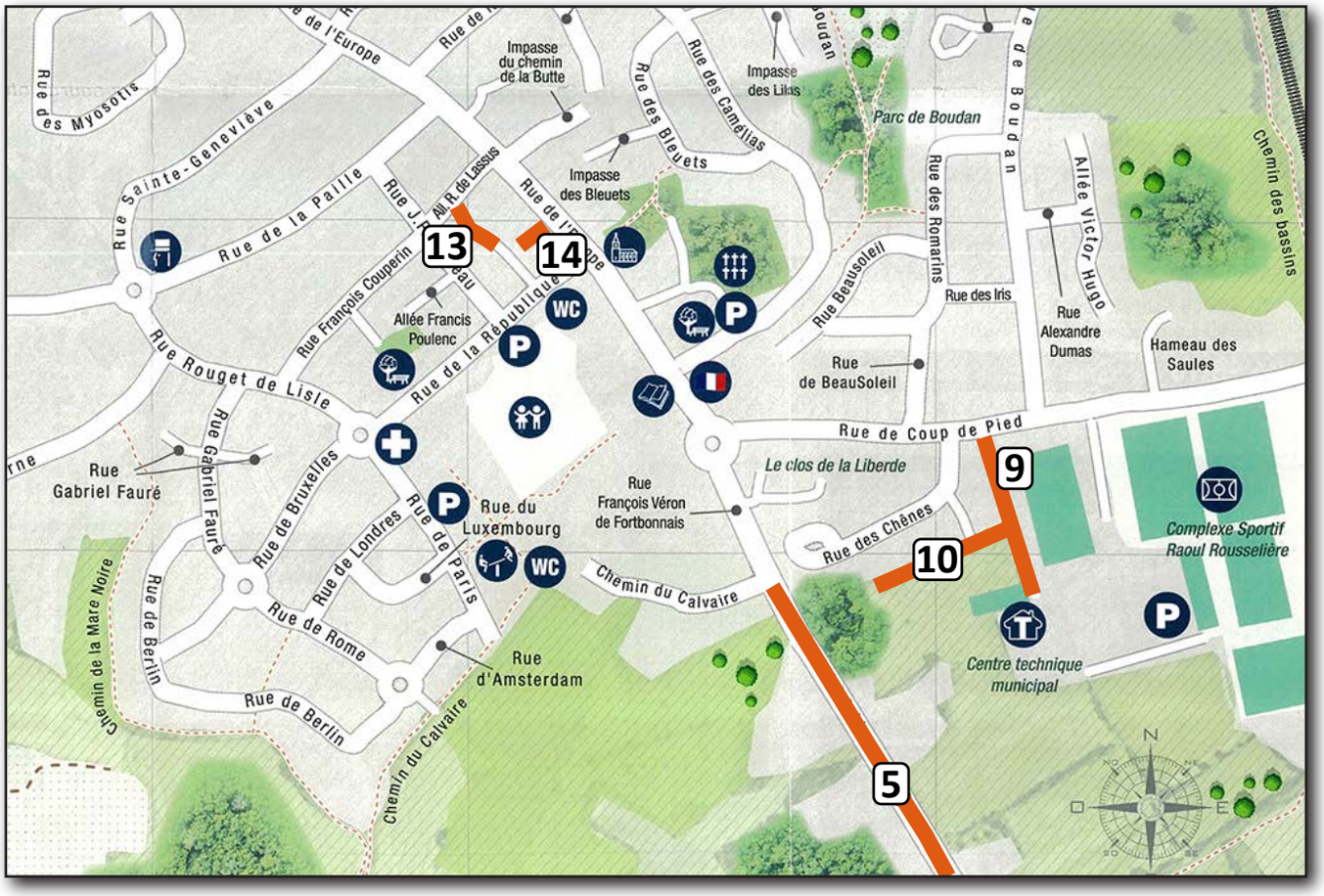
Impasse du chemin de la Butte
Impasse des Lilas
Impasse des Bleuets
Rue des Myosotis
Rue Sainte-Geneviève
Rue de la Paille
Rue François Couperin
Rue de la République
Rue Rouget de Lisle
Rue Gabriel Fauré
Rue de Bruxelles
Rue de Londres
Rue de Paris
Rue de Berlin
Rue de Rome
Chemin de la Mare Noire
Chemin du Calvaire
Rue d'Amsterdam
Rue du Luxembourg
Rue François Véron de Fortbonnais
Rue des Camélias
Rue des Bleuets
Parc de Boudan
Rue des Romarins
Rue Beausoleil
Rue des Iris
Allée Victor Hugo
Rue Alexandre Dumas
Chemin des bassins
Hameau des Saules
Rue de BeauSoleil
Rue de Coup de Pied
Le clos de la Liberde
Rue des Chênes
Complexe Sportif Raoul Rousselière
Centre technique municipal
Allée Francis Poulenc
WC
13
14
9
10
5

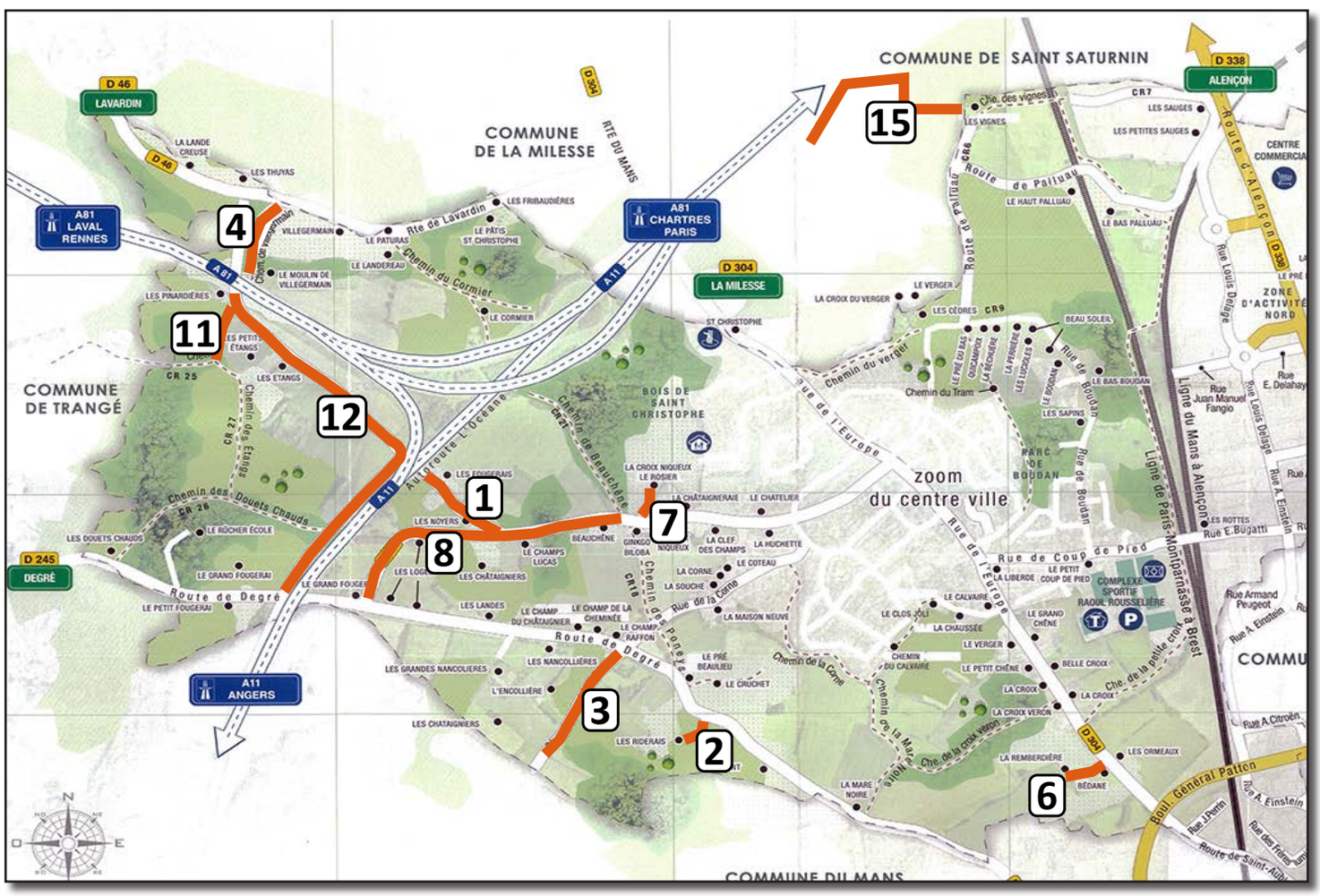
COMMUNE DE SAINT SATURNIN
COMMUNE DE LA MILESSE
COMMUNE DE TRANGÉ
COMMUNE DU MANS
D 46
LAVARDIN
A81 LAVAL RENNES
A81 CHARTRES PARIS
D 304
LA MILESSE
D 338
ALENÇON
D 245
DEGRÉ
A11 ANGERS
RTE DU MANS
Route de Degré
Route de Paluau
Route d'Alençon
Chemin du Cormier
Chemin du verger
Chemin du Tram
Chemin des Douets Chauds
Chemin des Etangs
Chemin de Beauchêne
Rue de Coup de Pied
Rue de l'Europe
Rue de Boudan
Boul. Général Patton
Ligne du Mans à Alençon
Ligne de Paris-Montparnasse à Brest
zoom du centre ville
PARC DE BOUDAN
BOIS DE SAINT CHRISTOPHE
COMPLEXE SPORTIF RAOUL ROUSSELIÈRE
CENTRE COMMERCIA
ZONE D'ACTIVITÉ NORD
15
4
11
12
1
7
8
3
2
6

Relevé des délibérations du conseil municipal (suite)

Les Affaires Immobilières

Résidence intergénérationnelle

Le conseil municipal a adopté le prix de cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée section AI n° 141 d'une surface de 10 615 m² au promoteur YesWimmo pour un montant de 159 225 €.

Extension de la salle de gymnastique

L'avant-projet définitif a été adopté pour un montant de 1 913 000 € hors taxes. Il porte sur :

✓ la création d'une salle de 797 m² entièrement dédiée à la gymnastique, parallèle au gymnase sur sa façade ouest, avec réserve, vestiaires et sanitaires ;

✓ la conservation de l'actuelle salle de gymnastique destinée à l'entraînement du volley-ball et autres usages ;

✓ la création d'un accueil, d'un hall, de bureaux, d'un plateau et d'une salle de réunion pour les sections sportives en prolongement du secrétariat sur la façade est du gymnase.

L'Enfance-Jeunesse

Participation financière aux frais de scolarité

Le conseil municipal a fixé la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des classes maternelles, élémentaires, ULIS au sein du groupe scolaire Pierre Coutelle pour l'année scolaire 2025/2026 comme suit :

✓ coût moyen pour un élève d'élémentaire y compris ULIS : 895 € ;

✓ coût moyen pour un élève de maternelle comprenant la masse salariale du personnel ATSEM : 1 419 €.

Activités récréatives

Les activités récréatives "Activ'Days" organisées pendant les petites vacances au cours de l'année 2025/2026 pour les enfants âgés de huit à quinze ans ont été reconduites.

Les tarifs établis en fonction du quotient familial pour les capellaubinois, les adhérents de l'Association Sportive de La Chapelle-Saint-Aubin non domiciliés sur la commune ainsi que pour les habitants hors commune, afin d'être en conformité avec la réglementation de la CAF, ont été arrêtés.

Tranche de quotient	Quotient Familial	Tarifs pour les capellaubinois ou adhérents de l'ASCA		Tarifs pour les habitants hors commune et non adhérents de l'ASCA	
		activité sans prestataire extérieur	activité avec prestataire extérieur	activité sans prestataire extérieur	activité avec prestataire extérieur
Tranche A	QF ≤ 500,00 €	1,50 €	20 % du coût de l'activité	3,50 €	50 % du coût de l'activité
Tranche B	500,01 € ≤ QF ≤ 700,00 €	2,00 €	25 % du coût de l'activité	3,75 €	60 % du coût de l'activité
Tranche C	700,01 € ≤ QF ≤ 900,00 €	2,50 €	30 % du coût de l'activité	4,00 €	70 % du coût de l'activité
Tranche D	900,01 € ≤ QF ≤ 1 200,00 €	3,00 €	40 % du coût de l'activité	4,50 €	80 % du coût de l'activité
Tranche E	QF ≥ 1 200,01 €	3,50 €	50 % du coût de l'activité	5,00 €	90 % du coût de l'activité

Relevé des délibérations du conseil municipal (suite)

Les Finances

Subventions

Une subvention de 650 € a été attribuée au comité départemental de la FSGT de la Sarthe pour l'organisation du challenge Joël Jarossay dans le cadre des 3 heures de VTT.

Le conseil municipal a approuvé le fonds de concours exceptionnel 2025 proposé par Le Mans Métropole dans le cadre du fonctionnement des équipements municipaux pour un soutien de 58 005 €.

Le conseil municipal a adopté le montant de l'attribution de compensation définitive 2025 versé par Le Mans Métropole à 1 870 010 €.

Tarifications 2026

Les tarifs 2026 ont été reconduits pour la buvette des spectacles et actualisés de + 2 % pour les locations des salles municipales, des grilles d'exposition, des concessions funéraires et des barrières de voirie.

Tarifs appliqués au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2025-2026

En 2024, 25 280 repas payants sur 139 jours ont été servis contre 24 625 en 2023 sur 140 jours, soit 655 repas de plus pour 194,45 repas par service contre 189,19 sur l'exercice antérieur. Le prix moyen du repas s'est établi à 11,25 € avec une prise en charge par la commune de 6,85 €.

Les tarifs pour l'année scolaire 2025-2026 ont été ajustés de +2,50 % à l'exception des tarifs adultes adossés sur le tarif de la tranche E applicable aux enfants capellaubinois.

Tranche de quotient	Quotient Familial	Élèves domiciliés sur la commune ou scolarisés en classe ULIS		Élèves domiciliés hors commune	
		Tarifs	PAI remise de 33 %	Tarifs	PAI remise de 33 %
Tranche A	QF ≤ 500,00 €	3,22 €	2,15 €	4,51 €	3,02 €
Tranche B	500,01 € ≤ QF ≤ 700,00 €	3,75 €	2,51 €	4,61 €	3,09 €
Tranche C	700,01 € ≤ QF ≤ 900,00 €	3,97 €	2,65 €	4,93 €	3,30 €
Tranche D	900,01 € ≤ QF ≤ 1 200,00 €	4,28 €	2,87 €	5,15 €	3,44 €
Tranche E	QF ≥ 1 200,01 €	4,51 €	3,02 €	5,36 €	3,59 €
Repas enseignants, personnel communal hors restauration, autres personnes		4,51 €			

Tarifs saison culturelle 2025-2026

Les tarifs pour la saison culturelle 2025- 2026 ont été adoptés.

Tarif A : Grand concert, tête d'affiche
Tarif B : Théâtre professionnel
Tarif C : Jeune public
(mêmes tarifs que Pays du Môme)
Tarif D : Cinéma, spectacle de petite forme
Tarif E : Orchestre du Mans

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Tarif Plein	20,00 €	10,00 €	6,00 €	5,00 €	5,00 €
Tarif réduit Préventes, -18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap	/	8,00 €	/	4,00 €	/
Tarif enfant	/	4,00 €	4,00 €	3,00 €	/

Comptes-rendus divers

Le conseil municipal a pris acte des rapports de la commission locale d'évaluation des transferts de charges des 23 avril, 1er juillet et 2 septembre 2025, des rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, de l'eau et de l'assainissement.

Ils sont consultables en mairie.

Recensement citoyen

Vous venez d'avoir 16 ans ?
Vous avez l'obligation de vous faire recenser !

Afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire et indispensable, vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire !

C'est à vous de faire la démarche directement en mairie, sans rendez-vous.

Un de vos parents peut vous accompagner si vous le souhaitez.

Il faudra vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents.

En cas d'absence de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat…) avant l'âge de 25 ans.

Alors, pensez-y !

Élections municipales 2026

Les dates des prochaines élections municipales sont fixées les 15 et 22 mars 2026. Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Lors des élections municipales, les électeurs français élisent les conseillers municipaux et leur maire pour une durée de six ans.

Pour voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales.
Vérifiez que vous y êtes inscrits en vous rendant sur le site : ***https://www.service-public.fr***

Si vous ne l'êtes pas, vous pouvez le faire **avant le 6 février 2026** en mairie avec :
- ✓ une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ;
- ✓ un justificatif de domicile **(de moins de 3 mois : facture d'eau, de gaz, d'électricité, de box Internet, attestation d'assurance habitation).**

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur : ***https://www.service-public.fr***

Si vous venez d'une autre commune, vous devez vous inscrire, car le changement de bureau de vote n'est pas automatique. En cas de changement de rue dans la même commune, un justificatif de domicile suffit.

Les deux bureaux de vote de l'élection municipale 2026 seront tenus en Mairie de 8 heures à 18 heures.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote les 15 et/ou 22 mars prochains, vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur.
Pour cela, il faut être inscrit sur les listes électorales et que le mandataire, qui reçoit la procuration, se rende dans le bureau de vote de celui qui donne la procuration. Un électeur ne peut avoir qu'une seule procuration établie en France (procédure de droit commun).

Comment ça marche ?

- ✓ Procuration en ligne

Faites votre demande en ligne sur ***https://www.maprocuration.gouv.fr/*** et présentez-vous ensuite à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité.

- ✓ Procuration en brigade de gendarmerie

Vous remplirez un formulaire dédié et devrez vous munir d'un justificatif d'identité.

- ✓ Procuration totalement dématérialisée

Si vous disposez de la nouvelle carte d'identité et d'une identité numérique certifiée France Identité, la démarche peut être réalisée entièrement en ligne : votre identité est validée via l'application France Identité, sans déplacement.

La gendarmerie vous informe

© Catherine Chaillou - Le Maine Libre

Le 15 décembre dernier, une réunion d'information sur la prévention des cambriolages et des démarchages a réuni une centaine d'habitants à la Maison Pour Tous.

L'adjudant-chef Luais, référent sûreté en prévention technique de la malveillance et vidéoprotection au groupement de gendarmerie de la Sarthe, a animé pendant une heure cette rencontre. Son rôle est de faire de la prévention et de prodiguer des conseils et des astuces. Trois principaux thèmes ont été abordés : les cambriolages, les vols par ruse et les démarchages abusifs.

Il a rappelé des consignes de base comme ne jamais laisser la porte ouverte même si on est chez soi. Il a également insisté sur les bons réflexes à avoir comme cacher les objets de valeur, ne pas détenir de grosse somme d'argent à son domicile et pourquoi ne pas avoir un coffre-fort scellé au sol ou au mur. En résumé : tout faire pour ne pas faciliter le travail du cambrioleur.

Il a abordé ensuite les vols par ruse et notifié de ne pas ouvrir à des visiteurs inconnus et surtout penser à demander une carte professionnelle lors de toute sollicitation. Après quoi, il a évoqué le thème du démarchage abusif.

Pour conclure, il a rappelé l'opération tranquillité vacances en signalant son absence à la gendarmerie locale. Et surtout ne pas hésiter à joindre les numéros d'urgence, le 112 ou le 17.

Quelques échanges avec les habitants ont permis d'avoir quelques compléments d'informations utiles pour les assurances.

Trois règles pour partir tranquille.

1. Prudence est mère de sûreté.

Votre domicile :

✓ Verrouillez vos portails.

✓ Fermez portes et volets.

Votre véhicule :

✓ Verrouillez vos coffres et portières.

✓ Ne laissez pas en vue sur les sièges, sacs à main, sacoches, ...

2. Mieux vaut prévenir que guérir.

✓ Ne laissez pas en évidence vos biens précieux.

✓ Relevez les numéros de série de vos appareils Hi-fi.

✓ Prenez en photo vos objets de valeur.

3. L'union fait la force.

✓ Prévenez vos amis ou voisins de votre absence.

✓ Faites relever régulièrement votre courrier.

✓ Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence.

✓ Signalez votre départ à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

✓ N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect en composant le ***17***.

Si malgré tout vous êtes victime d'un vol :

Alertez immédiatement la gendarmerie.

Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée des enquêteurs.

Commémoration du 11 novembre

Pour la cérémonie du 11-Novembre, officiels, élus, membres de l'Union nationale des combattants et habitants se sont rassemblés à la mairie pour se diriger en cortège jusqu'à l'église.

Ce jour était spécial pour la section locale des UNC-AFN. En effet, c'est à l'occasion de cette journée patriotique que la section a fait bénir son nouveau drapeau 39/45, offert par la commune.

Après la cérémonie religieuse, le maire de la commune a remis officiellement le drapeau au président Michaël Vouaux, qui l'a remis à son tour à Marc Allain, porte drapeau UNC.

À la suite de ce protocole, la commémoration du 11 novembre a eu lieu devant le Monument aux Morts.

En présence des maires honoraires, d'élus, des anciens combattants et porte-drapeaux, des conseillers municipaux jeunes, M. Joël Le Bolu a donné lecture du message du Ministre délégué chargé des Anciens Combattants après l'Appel aux Morts pour la France et a déposé une gerbe. Une minute de silence et la Marseillaise ont clôturé la commémoration.

La cérémonie s'est achevée à la Maison Pour Tous par le traditionnel vin d'honneur.

Et si vous deveniez conciliateur de justice ?

L'association des conciliateurs de justice de la cour d'appel d'Angers manque de conciliateurs de justice. Une campagne de recrutement est lancée.

Cette association loi 1901 est composée de retraités bénévoles, auxiliaires de justice et assermentés auprès de la cour d'appel.

Le rôle du conciliateur de justice est de favoriser le règlement amiable des litiges, entre particuliers ou entreprises, afin de limiter les recours au juge et ainsi de participer au désengorgement des tribunaux civils.

Il intervient majoritairement pour des problèmes de voisinage, abus de faiblesse, conflits locatifs, devis abusifs, malfaçons de travaux, démarchages abusifs, ...

En Sarthe, les conciliateurs de justice assurent des permanences dans 47 villes et communes et gèrent plus de 2 500 dossiers par an avec un taux de réussite de 70%.

Malheureusement, ils vivent actuellement une grave crise du bénévolat et, en 2026, ils devront probablement, par manque d'effectif, réduire considérablement le nombre de permanences.

Pour tout renseignement

Jacques Bremond, Conciliateur de justice
Palais de Justice - 1, avenue Pierre Mendès France - 72 000 Le Mans

: ***06 16 33 73 52***

: ***jacques.bremond@conciliateurdejustice.frr***

Cérémonie des vœux du maire

Joël Le Bolu a prononcé ses vœux samedi 10 janvier pour la dernière fois après douze années de mandat municipal en tant que maire.

C'est avec beaucoup d'émotion dans la voix que Joël Le Bolu a présenté, samedi 10 janvier, ses derniers vœux en tant que maire. "*Après dix-huit années de mandat dont douze en qualité de maire, voici l'heure tant attendue et tant redoutée de tourner la page*".

Il a dit avoir retenu beaucoup de mots pour définir au mieux ses mandats successifs comme engagement, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, dynamisme ... Mais ceux qui les caractérisent le mieux, notamment en tant que maire, sont les mots plaisir et enthousiasme. "*Je n'ai certainement pas été parfait mais je peux vous assurer que j'ai fait de mon mieux*".

Il a remercié l'équipe d'agents municipaux qui l'ont accompagné et les conseillers municipaux avec qui il a vécu de véritables aventures. "*Je n'éprouve pas de fierté personnelle, car toutes les actions menées l'ont été grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance*".

Il a notifié que 95 % des promesses annoncées dans la profession de foi des élus en 2020 avaient été réalisées. Une rétrospective des travaux et investissements accomplis dans la commune a été présentée sur écran.

Sa voix tremble un peu au moment de clore son discours. "*J'espère que mon passage aura laissé des traces positives. Il me semble, en effet, que pour conserver le même dynamisme, le changement ne peut qu'être bénéfique. Il faut savoir tirer sa révérence et passer le relais à ceux qui ne demandent qu'à poursuivre la même mission*".

Sous les applaudissements, le maire réitère alors ses vœux et ses remerciements à toutes les Capellaubinoises et tous les Capellaubinois.

La SETRAM à votre rencontre

La Setram va venir à votre rencontre tout au long de l'année, suivant le calendrier ci-contre, sur le parking du groupe scolaire rue de la République.

Les agents vous accueilleront dans l'agence mobile Setram et seront à votre écoute pour vous renseigner sur l'offre de transport et les services ou bien encore créer ou recharger votre carte d'abonnement pour voyager sur le réseau.

Vous pourrez alors effectuer toutes vos démarches près de chez vous : la Setram vient directement dans votre commune pour vous accompagner et faciliter votre mobilité au quotidien.

Retrouvez toutes les informations pratiques et les dates des permanences sur le site ***https://www.setram.fr/***, rubrique *Les services Setram* puis la page *La Setram à votre rencontre*.

La Chapelle St-Aubin

Agence mobile rue de la République (parking scolaire)

- de 10h à 12h -

- **mercredi 11 février 2026**
- **mercredi 11 mars 2026**
- **mercredi 15 avril 2026**
- **mercredi 13 mai 2026**
- **mercredi 10 juin 2026**
- **mercredi 15 juillet 2026**
- **mercredi 16 septembre 2026**
- **mercredi 14 octobre 2026**
- **mercredi 16 décembre 2026**

Scannez-moi pour plus d'infos !

Trois heures de VTT dans le bois de Saint-Christophe

Photo ASL du CSE Renault FSGT

Le samedi 11 octobre dernier, le "Challenge Joël Jarrossay" s'est déroulé pour la deuxième année consécutive dans le bois de Saint-Christophe. Une épreuve de trois heures de VTT était organisée par l'Association Sports et Loisirs du CE Renault et la Fédération Sportive et Gymnique de la Sarthe (FSGT).

160 vététistes de plusieurs départements ont apprécié le tracé technique en sous-bois avec de nombreuses relances.

De nombreux concurrents découvraient le parcours pour la première fois et furent enchantés de cette organisation.

Une météo ensoleillée contribua également à cette réussite avec la venue d'un public nombreux.

Les organisateurs remercient les élus de leur présence et les services techniques municipaux de l'aide apportée à l'organisation de cette journée.

En 2026, le "Challenge Joël Jarrosay" aura lieu le samedi 10 octobre.

Vous pouvez découvrir les épreuves VTT et routes organisées toute la saison sur le site : ***https://www.fsgt72.fr/***

Deux randonnées solidaires sur la commune

© Catherine Chrilou-Le Mélinaire

En marche pour Kinkala.

Tous les ans pendant les vacances d'automne, l'association France-Congo-Brazzaville organise des marches solidaires afin de récolter des dons pour venir en aide au Congo et principalement à l'hôpital de Kinkala, dans la région du Pool.

Moyennant une participation de 5 €, les marcheurs solidaires ont pu, le 19 octobre dernier, découvrir le patrimoine naturel et culturel de la commune sur une boucle de sept kilomètres.

À la suite de la randonnée, à la Maison Pour Tous, la projection vidéo d'un documentaire et une exposition ont permis de découvrir toutes les réalisations de l'association.

Des produits artisanaux congolais étaient en vente et le président de l'association, Bernard N'Kaloulou, congolais de naissance et auteur, a lu des contes traditionnels.

Une marche pour éradiquer la poliomyélite.

Samedi 25 octobre, au lendemain de la journée mondiale contre la poliomyélite (Polio-Day), les 3 clubs Rotary du Mans ont organisé une marche à travers deux circuits de six et neuf kilomètres moyennant 5 € de participation par personne.

L'argent récolté est entièrement reversé à la lutte pour l'éradication de la poliomyélite. Il faut savoir que 5 € contribuent à l'achat de 25 doses vaccinales. Environ 400 millions d'enfants sont vaccinés dans le monde.

Cette action fondée et menée par les Rotary clubs pour récupérer des fonds afin d'acheter et de livrer des vaccins contre la poliomyélite a commencé en 1979.

En 2020, 550 millions d'enfants ont été vaccinés, une record, pour arriver en 2025 à faire que cette maladie n'atteint plus que deux pays, l'Afghanistan et le Pakistan. Si les efforts d'éradication s'arrêtaient, la polio pourrait rebondir et paralyser 200 000 enfants par an.

L'objectif pour les Rotary clubs et ses partenaires est de vacciner plus de 400 millions d'enfants tous les ans.

© Luc Pottier - Rotary Club

On ne s'ennuie jamais à la bibliothèque !

Retour sur les principales animations organisées depuis la rentrée de septembre par Céline Bouju, responsable de la bibliothèque.

Atelier grapho-ludique avec Florence Ambroise

Gros succès pour cet atelier qui a très vite affiché complet !

Le 8 octobre, les enfants ont pu tester différentes techniques d'écriture et réaliser des cartes à message.

Un très bon moment pour toutes et tous.

Soirée Jeux avec Ecloustik

C'était une nouveauté à la bibliothèque !

Une soirée de jeux de société spécialement pour ados et adultes.

Le 21 novembre, une douzaine de personnes ont pu essayer des jeux comme Pili Pili, Take time ou encore Viva Catrina.

Une première soirée qui ne sera certainement pas la dernière !

Léon, du vent dans les plumes

Les deux séances proposées les 16 et 17 décembre offraient la possibilité aux enfants de 18 mois à 7 ans d'assister au spectacle détonnant proposé par Elsa Chausson de la Cie La Sensible.

Entre cirque, théâtre et comptines revisitées, l'assistance s'est bien amusée et a même été invitée à participer.

Une belle façon de finir l'année !

Heure et Petite heure du conte

Ces rendez-vous incontournables accueillent de plus en plus de petites lectrices et de petits lecteurs.

En octobre, les enfants ont pu réaliser une petite décoration pour Halloween : une citrouille.

Pour la petite heure du conte réservée aux 0-3 ans, la salle de musique réaménagée à cette occasion était pleine lors de cette première séance de lecture destinée aux tout-petits.

Histoires et chansonnettes ont été proposées aux enfants présents.

Escape game - Heure Noire

Le 25 octobre, deux équipes se sont creusées les méninges pour venir à bout des énigmes, pas toujours si faciles, proposées à l'occasion des 20 ans de la collection Heure Noire.

Mais tout le monde a trouvé la solution et est reparti avec une petite surprise.

Une bonne occasion de s'amuser mais aussi de découvrir une sélection de 10 livres culte de la collection.

Le personnel municipal

Deux agents ont intégré les services techniques municipaux.

Yannick Godbillot

Le 17 septembre dernier, Yannick Godbillot a pris ses fonctions d'agent d'entretien des bâtiments en qualité d'électricien afin de remédier au remplacement de l'agent en poste.

Quant à Andrew Lamachère, il a intégré le service espaces verts le 1er novembre dernier pour un contrat de 6 mois. Il a pour mission principalement l'entretien des espaces verts et la réalisation de différents travaux sur la commune.

Andrew Lamachère

Le maire et le conseil municipal leur souhaitent à tous les deux la bienvenue.

Tandis qu'un agent a fait valoir son droit à la retraite.

Yvelyse Baumgartner a intégré les effectifs de la collectivité le 20 novembre 1996 en contrat de 25 heures par semaine pour remplacer un agent en congé de maternité.

Pour pallier un départ à la retraite, elle a été recrutée stagiaire au 1er novembre 1998 à raison de 20 heures hebdomadaires et titularisée l'année suivante.

Sa durée statutaire est passée à 22 heures par semaine au 1er janvier 2002 puis à 24 h00 au 1er septembre 2004, puis 29h30 au 1er janvier 2007 et enfin 31 heures au 1er octobre 2008.

Yvelyse était le binôme inséparable de Nelly qui elle aussi a fait valoir ses droits à la retraite récemment.

Yvelyse a été ensuite affectée à l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux y compris le complexe sportif, ainsi qu'à la surveillance des enfants au restaurant scolaire et à la sécurisation de la traversée des enfants devant le groupe scolaire. Au total, Yvelyse a travaillé 29 ans pour la collectivité

Le conseil municipal s'est joint au maire pour lui souhaiter une bonne et longue retraite.

Changement de propriétaire au salon de coiffure

Alexia Baffalie, Charlène Lerouge et Mathilde Robert
(de gauche à droite).

Le salon de coiffure, *Actu'elle et Lui*, a changé de propriétaire le 1er octobre dernier. Charlène Lerouge, salariée depuis trois ans, a repris le flambeau.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que Mathilde Robert a décidé d'arrêter la profession, car des raisons de santé l'obligent à se reconvertir. Avant de suivre une formation de reconversion, Mathilde poursuit son travail au salon jusqu'au mois d'août comme salariée.

Alexia Baffalie, coiffeuse au salon, continue également à exercer au sein du salon.

Les horaires d'ouverture sont maintenus du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30 (fermeture le mercredi) et le samedi de 8h30 à 16h00.

Le Gala des seniors a emprunté la voie des rêves

Les représentations de la comédie musicale ***La voix des rêves*** se sont déroulées fin octobre, au Forum du Centre des Expositions.

Rendez-vous incontournable de la vie mancelle, ce spectacle est un moment de convivialité offert par Le Mans Métropole aux habitants de la commune âgés de plus de 68 ans.

Cette année, une centaine de Capellaubinoises et de Capellaubinois ont assisté gratuitement à ce spectacle le lundi 27 octobre. Deux bus Setram étaient affrétés pour le transport des récipiendaires.

La voix des rêves est une comédie musicale co-écrite par Gabriel Sarrou-Vergnac et Martin Heuzard à laquelle participent les élèves de l'Institut National des arts du Music-hall du Mans.

A noter que de nombreux bénévoles participent au bon déroulement du spectacle.

Repas des aînés

Pour l'édition 2025 du repas des aînés, 280 bénéficiaires et conjoints se sont retrouvés à l'Espace Culturel l'Orée du Bois le dimanche 23 novembre.

A cette occasion, M. le Maire a honoré les doyens de la manifestation M^me^ Fernande Charbonnier, 96 ans, et M. René Fogel, 94 ans.

Joie, bonne humeur et magie avec El Mango Mato étaient au rendez-vous de cette belle journée très appréciée des convives.

Remise des colis et mini salon

Le CCAS avait de nouveau invité les seniors de plus de 69 ans à venir retirer leur colis de Noël en mairie.

Ce vendredi 5 décembre, 300 colis ont été distribués ou portés à domicile.

A cette occasion, le CCAS a organisé un mini salon "*Bien vieillir à La Chapelle-Saint-Aubin*" ouvert à tous les habitants accompagnés d'un membre de leur famille s'ils le souhaitaient. Une dizaine de prestataires ont ainsi présenté leurs services destinés aux seniors.

De plus, Céline Bouju, responsable de la bibliothèque, a donné des informations sur son fonctionnement et sur la possibilité de portage de livres à domicile.

Les membres du CCAS ont également rappelé que le service culturel propose de véhiculer les seniors à l'Espace Culturel l'Orée du Bois à l'aide du minibus afin d'assister aux spectacles.

La demande doit être faite auprès du service culturel.

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, un service d'inclusion !

Des ateliers et des animations pour les seniors

Dans le cadre "*Sortir de chez soi*", le CCAS propose aux seniors différentes activités tout au long de l'année.

Une sortie à la journée

Initialement prévue le 9 avril, cette journée a été reportée au mercredi 27 septembre et a rencontré un beau succès. La visite du Blockhaus Berthelot était au programme suivie d'un repas pris au Café des Moines, le restaurant de l'Abbaye Royale de l'Épau, et la journée se terminait par la visite en audio guide de l'édifice.

Visite de l'Abbaye Royale

Animation Bookinou

Des rencontres intergénérationnelles

Les jeunes des Activ'Days et les aînés ont partagé à plusieurs reprises de bons moments.

Ainsi, en février dernier, ils se sont retrouvés pour un atelier cuisine moléculaire et le 20 octobre pour un après-midi bowling.

De plus, les seniors se sont donnés rendez-vous à plusieurs reprises à la bibliothèque our l'enregistrement de livres jeunesse dans le cadre des animations Bookinou.

Atelier de prévention des chutes

Des ateliers et des conférences

De septembre à décembre à la salle des Buis, la mutuelle communale Mutami proposait des ateliers de prévention des chutes animés par l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique).

Conférence salle l'Escale

De plus, cette année encore, le CCAS a proposé plusieurs rendez-vous "conso" avec l'association UFC Que choisir de la Sarthe sur les thèmes des économies d'énergie et du bon usage de l'eau.

Des conseillers numériques

L'équipe de conseillers numériques de Le Mans Métropole organise toujours des ateliers individuels destinés à progresser dans l'utilisation de l'outil numérique. Ces ateliers se déroulent tous les vendredis après-midi à la salle l'Escale.

Une fois par mois sont également programmés des ateliers collectifs sur des thèmes différents.

A noter sur votre agenda

De mars à juin - Ateliers Équilibr'Age - Animés par *Kiné Ouest Prévention* - Les mercredis matin, salle des Buis ;
Les vendredis après-midi - Ateliers numériques individuels et collectifs, salle l'Escale ;
Mercredi 17 février à 14h00 - Rencontre intergénérationnelle - Jeux de cartes et de société et crêpes, Maison Pour Tous ;
Vendredi 20 février de 14h00 à 16h00 - Atelier "*Bookinou*" à la bibliothèque ;
Au printemps - Sortie à la journée.

Pour rappel, toutes ces activités sont sur inscription auprès d'Émilie Giré, référente du CCAS en mairie.

Le service de minibus

Toujours soucieuse de rendre la vie de nos aînés plus agréable, l'équipe du CCAS continue sa démarche de services de proximité.

Ainsi, deux prestations de minibus de la commune existent et sont réservés prioritairement aux personnes sans moyen de locomotion.

Tous les mardis matin, le véhicule part de la mairie pour rejoindre les centres commerciaux Auchan et Intermarché pour y emmener les inscrits faire leurs courses.

De plus, le minibus prend, un vendredi par mois, le chemin du marché des Jacobins à raison de deux rotations par matinée.
Les bénéficiaires sont raccompagnés à leur domicile. Neuf bénévoles conduisent tour à tour le véhicule.

Les personnes intéressées, même temporairement, sont invitées à s'inscrire en mairie.

Collecte au Forum des Associations

Le CCAS tisse des liens avec les acteurs locaux

A l'occasion du Forum des Associations organisé le 30 août dernier, le CCAS a tenu à mettre en avant l'association ***Pain contre la faim*** en organisant une collecte de dons alimentaires, de produits d'hygiène ou encore de fournitures scolaires afin de venir en aide à l'épicerie sociale et solidaire de l'association.

Cette action solidaire a permis au CCAS de mettre en avant cette association et prépare d'autres évènements et actions au profit de différents acteurs locaux.

Si vous voulez venir en aide à l'association ***Pain contre la faim***, n'hésitez pas à vous rendre à l'épicerie solidaire pour y déposer vos dons. L'association y présente et y vend ses produits réalisés dans ses ateliers comme les sookies, nouveau biscuit gourmand entre le sablé sarthois et le cookie américain.

Pain contre la Faim Sarthe
23-25, rue des Frères Lumières
72 650 La Chapelle-Saint-Aubin
: ***02 43 72 66 31*** - : ***contact@paincontrelafaim72.org***

Tricotons solidaires

Le CCAS collecte vos pelotes de laine, neuves ou entamées afin que des Capellaubinoises tricotent bénévolement des vêtements au profit des ***Restos du Cœur***.
Vous pouvez déposer votre laine en mairie.

Le CCAS, un service à votre écoute

Le CCAS constitue l'outil principal de la commune pour mettre en œuvre les solidarités, organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune et aussi les aider à se familiariser avec les outils numériques.
Il est à noter, que le CCAS traite de plus en plus de demandes d'aides sociales.

Les principales prestations sont :

- Une banque alimentaire pour les familles en difficulté.
- Les partenariats (banque alimentaire, Pain contre la faim, Présence Verte, mutuelle communale,...).
- Les demandes de logements sociaux.
- Les demandes sociales sur dossier.
- Les dossiers numériques et administratifs.
- Le " Sortir de chez Soi" pour éviter l'exclusion.

Pour tout renseignement
Des permanences sont assurées en mairie le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00.

Secrétariat CCAS : : ***02 43 47 69 57***
ou : ***ccas@lachapellesaintaubin.fr***

Accueil Mairie : : ***02 43 47 62 70***

En direct du groupe scolaire Pierre Coutelle

Le bien être pour tous.tes pour bien travailler à l'école, voilà un des objectifs de l'école Pierre Coutelle de La Chapelle-Saint-Aubin..

Notre école présente toutes les qualités pour y parvenir.

Son cadre de travail : deux grandes cours pour l'élémentaire, une grande cour en maternelle équipées de structures de jeux et de zones d'ombre, d'engins roulants, de ballons, d'un city-stade, de cordes à sauter, d'endroits dédiés à des jeux collectifs ; des grandes classes bien équipées, des espaces verts soignés, une salle informatique entretenue et mise à jour, une salle d'arts plastiques, une bibliothèque municipale faisant presque corps avec l'école, un restaurant scolaire au sein du site, une grande cave pour y entreposer notamment des vélos, une salle polyvalente qui fait rêver les collègues enseignants.tes de tout le département et même au-delà, du matériel d'éducation physique et sportive en bon état.

Des budgets municipaux adaptés aux enjeux, que ce soit le budget de fonctionnement ou celui d'investissement, sans compter le budget photocopieur et informatique.

Fresque collective élaborée lors de la journée thématique sur les compétences psychosociales

Des adultes mobilisés avec une équipe enseignante expérimentée qui a conçu un projet d'école 2025-2030 désormais validé par l'Inspection Académique, qui entreprend dans des domaines nouveaux comme l'égalité filles-garçons, les compétences psycho-sociales sans lâcher sur les fondamentaux du lire écrire compter calculer.

Une équipe d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) dévouée aux élèves, autonome et réfléchie, des AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) motivées et soucieuses de remplir leur rôle du mieux possible.

Des agents d'entretien qui ne laissent pas un gramme de poussière derrière elles.eux. Des demandes ponctuelles aux services techniques toujours acceptées, des études gratuites, un accueil périscolaire ouvert dès l'aube.

Une APE (Association des Parents d'Élèves) constructive qui fait remonter toutes les questions au Conseil d'École, qui organise des événements pour soutenir financièrement les projets de l'école.

Une vidéo en support à un débat sur nos comportements liés au "vivre ensemble" diffusée également lors de la journée thématique sur les compétences psychosociales

De nous tous dépend la pérennité du bien être à l'école : un respect du cadre par les enfants comme par les parents et l'équipe enseignante, des règles de communication empreintes de politesse quels que soient nos points de vue, une mise en perspective de nos petits soucis quotidiens au regard de ce que sont les conditions de vie de bien des humains dans le monde.

A l'heure de l'écriture de ces quelques lignes, c'est la période des vœux et le mien est que nous nous employons, acteurs.trices dans la communauté éducative, à faire perdurer ce climat de bien être pour tous afin que l'école soit un vrai cocon au service des apprentissages de nos élèves, des enfants de l'école.

Monsieur Stéphane Quentel-Marcaud,
Directeur du Groupe Scolaire.

Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes

Rentrée du CMJ

Le 4 octobre dernier, la première réunion du Conseil Municipal Jeunes s'est tenue avec sa toute nouvelle équipe. Dix nouveaux conseillers ont rejoint les trois élus déjà en place.
Le CMJ se réunira une fois par mois afin de participer aux événements communaux et développer de nouveaux projets.
Les jeunes conseillers vous donnent rendez-vous pour leur prochain événement : la chasse aux œufs, qui aura lieu le dimanche 29 mars 2026 au Bois Saint-Christophe.

Le CMJ a fait sa boum

Le 22 novembre dernier a eu lieu la traditionnelle boum organisée par le CMJ, cette année sur le thème des sports.
Comme toujours, l'événement était très attendu : une quarantaine d'enfants ont dansé et se sont amusés tout au long de l'après-midi.

Un arbre, une naissance

Sous un temps clément, le 6 décembre dernier, les familles des dix enfants nés en 2024 se sont retrouvées au sentier des Bassins, le long de la ligne SNCF, pour planter un arbre en l'honneur de leur enfant.
Elles étaient accompagnées dans cette belle initiative par des élus, des jeunes du CMJ et des agents des services techniques municipaux.
Cet évènement, mené pour la 11ème année, rencontre toujours autant de succès et laisse un souvenir précieux aux parents comme aux enfants.

Le CMJ s'est mobilisé au profit du Téléthon

Le 7 décembre, les enfants du Conseil Municipal Jeunes, accompagnés d'élus, ont confectionné des gâteaux vendus lors du concert de l'orchestre d'harmonie du Mans à l'Espace Culturel de l'Orée du Bois.
Grâce à leur mobilisation, 236 euros ont été collectés au profit du Téléthon.

Activités récréatives des vacances d'automne

58 enfants de 8 à 15 ans ont participé aux Activ'Days organisés pendant les vacances d'automne, du 20 au 31 octobre.
Au programme : activités sportives, ateliers cuisine, et plusieurs sorties très appréciées comme le bowling, la piscine des Atlantides ou encore Vertical'Art.
Comme à chaque période de vacances scolaires, ces animations étaient très attendues et ont rencontré un franc succès.
L'équipe d'animation vous donne rendez-vous en février pour de nouvelles aventures !

Le public au rendez-vous de la saison culturelle !

Le collectif Grand Maximum

Depuis le mois de septembre, la saison culturelle bat son plein et chaque rendez-vous proposé a trouvé son public.

Le collectif **Grand Maximum** a, comme à son habitude, rencontré un beau succès avec sa nouvelle création ***Ces gens qui vivent trop près de moi***. Au cœur du sujet : les relations de voisinage !

Loränt Deutsch avec son spectacle ***Romanesque 2.0*** a fait, lui aussi, salle comble, laissant derrière lui de nombreux déçus n'ayant pas obtenu de place.

L'Orchestre de la Musique Municipale du Mans a également été accueilli de manière chaleureuse par le public capellaubinois, toujours présent en ce week-end du Téléthon.

L'Orchestre de la Musique Municipale du Mans

L'année 2025 s'est terminée par une belle découverte, celle du **Théâtre de l'Acthalia**, qui jouait pour la première fois sur les planches de L'Orée du Bois.

Les artistes invités ont su conquérir une audience fidèle et curieuse, confirmant l'appétit du territoire pour une programmation culturelle diverse, accessible et vivante.

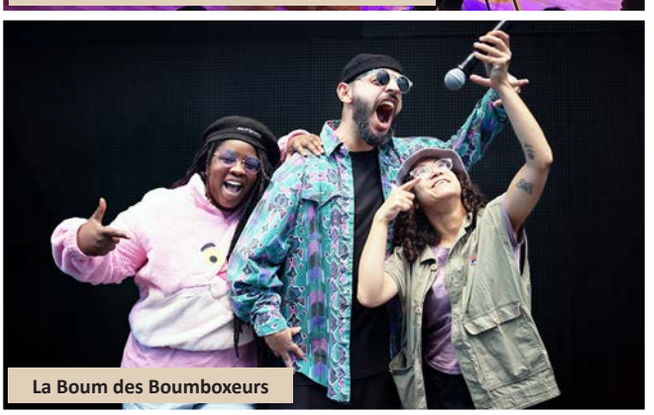
La Boum des Boumboxeurs

La saison est loin d'être terminée !

Les mois à venir s'annoncent tout aussi riches, avec une programmation qui poursuivra cet équilibre entre théâtre, humour, musique et moments à partager en famille.

A noter dans vos agendas :

✓ ***Mon père brûlait des pierres***, de la compagnie espagnole **Tian Gombau** le mercredi 4 mars à 16h30. Un spectacle entre théâtre d'objets et théâtre d'ombres, pour les enfants à partir de 5 ans. La billetterie est déjà ouverte.

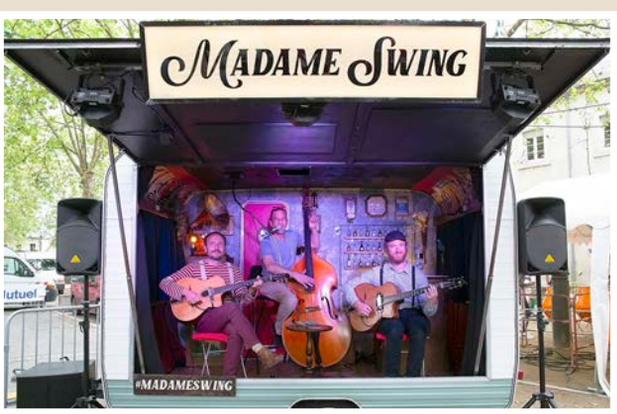

✓ ***Tous à l'opéra***, un concert gratuit de **Diana Higbee** et **Dmitri Negrimovski** à l'église de La Chapelle-Saint-Aubin le jeudi 9 avril à 20h30. Une occasion unique de découvrir ou de redécouvrir l'opéra dans un cadre intimiste et inspirant.

✓ Le samedi 6 juin, à L'Orée du Bois, nous vous attendons pour une soirée festive, conviviale et gratuite en extérieur ou en intérieur si la météo en décide autrement. Au programme, à 18h30 ***La Boum des Boumboxeurs***, un spectacle familial où tout le monde est invité à bouger. Et à 20h30, ambiance guinguette assurée avec le groupe **Madame Swing** et sa caravane.

La restauration sera possible sur place.

La suite de la saison promet encore de belles surprises. Une chose est sûre : la culture continue de rassembler, d'émouvoir et de faire vibrer La Chapelle-Saint-Aubin.

Billetterie et réservations

NOUVEAUTÉ : vous pouvez maintenant acheter vos billets de spectacle en ligne !
Rendez-vous sur www. lachapellesaintaubin.fr

Mais aussi :

- En mairie aux jours et horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 sauf le jeudi à 17h30) ;
- Au guichet, les jours de spectacle (dans la limite des places disponibles).

ATTENTION :

Il n'est plus possible de réserver par mail ou par téléphone.

La bibliothèque municipale

Accessible à tous, la bibliothèque est un lieu de rencontres et de loisirs où Céline et son équipe de bénévoles vous accueillent au 1er étage de la Maison Pour Tous, du mardi au samedi.

L'inscription est gratuite et permet l'emprunt de cinq livres pour une durée d'un mois. Elle donne également droit au service en ligne MédiaBox (partenariat Sarthe Lecture).

Avec un grand choix de livres récents, renouvelés régulièrement grâce au partenariat avec Sarthe Lecture et à des achats réguliers, vous trouverez forcément votre bonheur !

Vous pouvez consulter la liste des ouvrages sur le catalogue en ligne : ***https://la-chapelle-saint-aubin-pom.c3rb.org/***

La bibliothèque est fermée ? Vous pouvez restituer vos livres dans la boîte prévue à cet effet sur le parvis à l'entrée de la Maison Pour Tous.

La bibliothèque vous présente son programme d'animations pour les prochains mois

Heure du conte

Venez en famille écouter des histoires, puis réaliser un coloriage ou une petite activité créative. Un mercredi par mois à 10h30, des lectures sont proposées aux enfants de 3 à 6 ans. Vous avez rendez-vous les 11 février, 11 mars, 8 avril, 20 mai et 17 juin.

La petite heure du conte

A chaque période de vacances scolaires, le mercredi matin à 10h00, un nouveau rendez-vous avec "La petite heure du conte", une version de l'heure du conte pour les 0-3 ans. Prochaines dates : les mercredis 18 février et 15 avril.

Atelier créatif

Après la lecture d'un album, les participants réaliseront un bricolage en relation avec l'histoire racontée. Pour les enfants de 4 à 8 ans, les mercredis 18 février et 15 avril à 11h00.

On joue à la bibliothèque !

Le moment "jeux" de la bibliothèque animé par un intervenant d'Ecoloustik. Pour tout public, les mercredis 4 février et 10 juin de 16h00 à 18h00.

Atelier poésie

Dans le cadre du Printemps des Poètes, Florence Ambroise, graphothérapeute, vous propose un atelier autour de l'écriture poétique sur la thématique "C'était mieux avant… ou pas ! Raconte-moi un souvenir !". Le partage des joies, des bêtises, des peurs, des galères, des sentiments fera couler l'encre de nos plumes. Intergénérationnelle, cette animation sera l'occasion de s'ouvrir aux autres tout en jouant avec les mots, le mercredi 18 mars à 10h00. De 8 à 99 ans.

Escape Game - Heure Noire

Samedi 18 avril à 10h30 destiné aux 10 à 12 ans. Pour les 20 ans de la collection Heure Noire, les éditions Rageot ont conçu un escape game exclusif. Le but : empêcher un mystérieux voleur de dérober le bien le plus précieux au monde à l'aide d'indices disséminés dans une collection de polars. Une bonne occasion de s'amuser mais aussi de découvrir une sélection de 8 livres cultes de la collection !

Exposition "Bienvenue sur les chemins de la littérature ado"

Qu'est-ce que cette littérature riche, créative et protéiforme "pour" ados qui a déjà plus de trente ans ? En quoi est-ce une littérature de l'intensité ? Quels en sont les grands thèmes, les grands genres, les grands livres ? Qui l'écrit, la produit, la promeut, la transmet ? Exposition visible tout le mois de mai, accès libre et gratuit.

Zone jeu

Un jeu de l'oie original aux soixante défis de lecture variés. Les joueurs découvrent ainsi la sélection des romans, lisent des extraits, déchiffrent des énigmes, interprètent des mots clés des romans… Samedi 30 mai à 10h30. De 12 à 14 ans.

La bibliothèque municipale vous accueille toute l'année :

Le mardi et le jeudi	de 14h00 à 18h00
Le mercredi	de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le vendredi	de 16h00 à 19h00
Le samedi	de 10h00 à 12h30

Pour tout renseignement contactez Céline

: ***02 43 47 62 64***

: ***bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr***

Embellissement de la commune

Mise en valeur de l'entrée du bourg

Dans le cadre de son programme d'amélioration du cadre de vie et d'embellissement des abords du bourg, la municipalité a procédé à la démolition d'une ancienne habitation située à l'entrée du village en venant du Mans.

Cette opération vise à offrir une image plus accueillante et harmonieuse de notre territoire. Le terrain ainsi libéré fera prochainement l'objet d'un aménagement paysager avec la création d'un espace de détente agrémenté de mobiliers urbains et de nouvelles plantations.

Ces aménagements permettront d'offrir aux promeneurs et aux visiteurs un cadre agréable, tout en mettant en valeur l'entrée de la commune.

Cette réalisation illustre la volonté constante de la municipalité d'améliorer le cadre de vie des habitants et de renforcer l'attractivité du village.

Végétalisation de la cour de la Ferme Saint-Christophe

Soucieuse d'améliorer le confort des usagers et de renforcer la place du végétal dans les espaces publics, la municipalité a réaménagé la cour de la Ferme Saint-Christophe.

Jusqu'ici entièrement gravillonnée et difficile d'entretien, cette cour laisse désormais place à un espace paysager accueillant et ombragé.

Des îlots de fraîcheur, composés d'arbres, de massifs plantés et de zones végétalisées, y sont aménagés.

L'installation de pergolas et de mobilier urbain viendra compléter ce nouvel ensemble, propice à la détente et à la convivialité.

Cet aménagement a été pensé dans une logique de durabilité : les plantations retenues nécessiteront un entretien réduit et seront arrosées par un système de récupération des eaux de pluie.

Travaux et environnement

La collectivité et ses agents interviennent quotidiennement pour entretenir notre cadre de vie, tant les bâtiments scolaires, administratifs, culturels, sportifs, que les sentiers de randonnée ou bien encore les espaces verts avec notamment le concours de chèvres et moutons dans le cadre d'actions d'éco-pâturages.

Retour en images sur les principaux travaux réalisés sur la commune en 2025.

Engazonnement des allées du cimetière.

Abattage d'une haie de thuyas remplacée par une clôture rigide au local des P'tits Lutins.

Groupe scolaire

Remplacement des sanitaires et installation d'une porte au local de l'Accueil Éducatif.

Remplacement de l'éclairage par des dalles LED au restaurant scolaire.

Complexe sportif

Mise en accessibilité de la halle de tennis aux personnes à mobilité réduite - Aménagement des réserves et des sanitaires existants situés au rez-de-chaussée.

Terrains de padel - Pose d'un bardage et remplacement de la moquette sur les pistes.

Nettoyer le trottoir devant chez soi : un acte de civisme pour la propreté et la sécurité !

L'entretien de l'espace public devant chez soi incombe à l'occupant de l'habitation.

La propreté et la sécurité de nos rues sont l'affaire de tous. Il est essentiel que chaque habitant entretienne le trottoir et les pieds de murs devant chez lui pour que notre environnement reste agréable et sécurisé.

En période hivernale, il est de la responsabilité de chaque riverain de balayer la neige et de briser les glaces sur le trottoir devant chez lui.

Cela permet non seulement de faciliter la circulation des piétons, mais aussi d'éviter des accidents liés aux chutes.

L'entretien du trottoir sur la largeur du domaine public, au droit de votre propriété, est un impératif de sécurité. Veillez donc à dégager rapidement la neige ou le verglas dès leur apparition.

Pour information, des bacs à sable sont à votre disposition sur la commune. Dans l'éventualité où ils seraient vides, veuillez en avertir la mairie.

Le Service Voirie de Le Mans Métropole assure le dégagement et le sablage des chaussées.

Les Services Techniques Municipaux s'emploient au nettoiement des trottoirs situés devant les bâtiments et services publics.

L'entretien de la végétation spontanée au pied de votre mur ou de votre clôture est également à votre charge.

Si vous préférez conserver cette végétation, sachez qu'elle peut être gérée de manière raisonnable. Cependant, il est impératif de supprimer toute végétation envahissante ou dangereuse. Nous rappelons que l'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite.

Dans notre commune, la politique "Zéro Phyto" mise en place depuis une dizaine d'années interdit l'usage de produits chimiques nuisibles pour l'environnement et la santé publique.

En entretenant correctement l'espace public devant chez vous, vous participez non seulement à la sécurité et à la salubrité de notre commune, mais vous contribuez également à préserver la beauté de notre environnement.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu de vie agréable et respectueux des autres.

Merci à tous pour votre engagement

Déjections canines

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines.
Par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts mais aussi pour tous les usagers des espaces publics, il est demandé à chaque propriétaire de chien de bien vouloir ramasser leurs déjections. Nous comptons sur votre civisme pour être plus vigilants et respectueux lors des sorties de votre fidèle compagnon.

Rappel sur les nuisances sonores

Avec de la bonne volonté, on peut éviter beaucoup de malentendus entre voisins.

Il est essentiel de respecter quelques règles de savoir-vivre relatives à la lutte contre les bruits de voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (tondeuse, tronçonneuse, motoculteur, pompe d'arrosage à moteur thermique, perceuse, ….) ne peuvent être effectués qu'aux heures et jours suivants :

- ***de 8h30 à 19h30*** les jours ouvrables ;
- ***de 9h00 à 19h00*** les samedis ;
- ***de 10h00 à 12h00*** les dimanches et jours fériés.

Soyez également vigilants quant au volume sonore de votre musique ou de votre téléviseur, votre voisin n'est pas forcément intéressé pour partager votre musique.

Les aboiements intempestifs et répétés de votre chien sont autant de nuisances pour le voisinage.

En respectant ceux qui vous entourent, vous serez respectés.

Tout bruit gênant causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.

Déploiement de la stratégie de gestion des déchets alimentaires par Le Mans Métropole

Les biodéchets des ménages regroupent les déchets alimentaires et les déchets verts.

Ces ressources précieuses méritent d'être valorisées, en particulier par les solutions de compostage proposées par Le Mans Métropole.

© Ville du Mans Gilles Mousse

Le compostage, ça consiste en quoi ?
C'est un procédé qui consiste à transformer ses biodéchets (restes alimentaires, déchets naturels biodégradables…) grâce à l'action des micros et macro-organismes du sol (bactéries, champignons, vers de terre,) en présence d'air et d'eau. Le produit obtenu, dit compost, peut ensuite servir d'amendement 100 % naturel pour le jardinage.

C'est un geste écologique pour les particuliers, mais aussi économique pour la collectivité.

On peut ainsi réduire d'environ 30% le volume de sa poubelle ordures ménagères. A l'échelle de Le Mans Métropole ça représente environ 7 700 tonnes de déchets à traiter en moins.

Où en est-on sur le territoire de la Métropole ?
La Direction Gestion des Déchets et Propreté Urbaine de Métropole du Mans déploie en ce moment sur son territoire différentes solutions de gestion des déchets alimentaires. Des points d'apports volontaires et des composteurs de quartiers pour les zones urbaines densément peuplées ainsi que des composteurs individuels pour les zones plus rurales ou avec un habitat dispersé.

Comment faire pour récupérer un composteur ?
Ils se présentent sous deux types, des composteurs classiques en plastique rigide de 320 litres et 620 litres. Ils sont mis à disposition gratuitement depuis le 1er janvier 2024. Vous pouvez en bénéficier dans la limite d'un par foyer.

Pour récupérer votre composteur, c'est simple, munissez-vous d'un justificatif de domicile et venez le récupérer lors des permanences organisées dans la commune aux dates et lieux ci-dessous :

Salle du Conseil en mairie, 2 rue de l'Europe
- Mercredi 18 février de 13h30 à 17h00.
- Vendredi 20 février de 15h30 à 18h00.
- Lundi 23 février de 16h00 à 18h00.
- Mercredi 25 février de 13h30 à 17h00.
- Vendredi 27 février de 15h30 à 18h00.
- Lundi 2 mars de 16h00 à 18h00.
- Mercredi 4 mars de 13h30 à 17h00.
- Vendredi 6 mars de 15h30 à 18h00.

Sur le marché, parking du groupe scolaire, rue de la République
- Samedi 21 février de 8h00 à 13h00.
- Samedi 28 février de 8h00 à 13h00.

© Ville du Mans Gilles Mousse

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à ces dates, vous pouvez prendre rendez-vous avec la Direction Gestion des Déchets et Propreté Urbaine de la métropole pour convenir d'un créneau de retrait du composteur (02 43 47 47 60) et venir le chercher ensuite directement au service, 206 rue de l'Angevinière au Mans.

Comment bien pratiquer le compostage ?
Concernant les apports, l'important est de les diversifier. Les restes alimentaires et déchets de cuisine y ont bien sûr leur place. Épluchures de fruits et légumes, marc de café, pâtes, riz, coquilles d'œuf et même les épluchures d'agrumes.

On peut aussi y mettre du papier journal, certains cartons, des fleurs fanées et de petits déchets verts, mais pas trop !

De même, il est possible de composter les restes de viande et de poisson en petite quantité au démarrage de votre pratique et en veillant à bien les recouvrir.

Le maître-mot est de diversifier avec mesure et de couper au maximum les déchets avant de les apporter dans votre composteur.

Enfin, pensez à brasser régulièrement le compost et à le maintenir suffisamment humide.

ASCA section Cyclotourisme

Sortie à Erquy du 7 au 13 septembre 2025

La section cyclotourisme comptait 68 adhérents dont 2 féminines lors de la saison 2025.

La section a réalisé une très bonne année sportive et touristique ponctuée par :

✓ Deux randonnées à la journée de 100 et 130 km dans le nord de la Sarthe.

✓ Un séjour de 6 jours en Bretagne à Erquy (22).

✓ Une participation à la semaine fédérale à Orléans (45).

Suite à l'assemblée générale, la section a enregistré l'arrivée de 3 nouveaux membres au sein du bureau.

Pour information, la section fêtera ses 40 ans en 2026.

ASCA - Lavardin section Tennis de Table

L'ensemble de l'ALTT vous adresse ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année ; qu'elle vous apporte bonheur et santé, à vous et à vos proches.

La section de tennis de table compte 127 adhérents (femmes et hommes), tous âges confondus, qu'ils pratiquent en loisir ou en compétition.

De nombreux créneaux sont mis à disposition des joueurs : le lundi soir pour les féminines loisir, le lundi et le jeudi matin pour les seniors, le mardi soir pour les adultes et les mercredis, les jeudis et les vendredis pour les plus jeunes.

Tout ce petit monde a la chance d'être encadré cette saison par Nicolas Hamon, entraîneur diplômé DEJEPS et classé 19, Viktoriia Kondratenko, apprentie BPJEPS, également classée 19 et Yonni Saivaus, service civique, classé 17 et joueur du club depuis plus de 10 ans.

9 équipes étaient inscrites lors de la première phase du championnat senior : deux D5, une D4, deux D3, une D2, une D1, une Pré-régionale et une Régionale 2.

En individuel, les joueurs se distinguent aussi avec des montées en régional et en national.

Le club propose des créneaux d'entraînement à La Chapelle-Saint-Aubin mais également à Lavardin.

Notre équipe encadrante assure aussi une prestation au club de Saint-Pavace.

Des séances d'essai sont accessibles tout au long de l'année et il est possible de prendre une licence en cours de saison, qui sera facturée au prorata du temps restant.

La convivialité et la camaraderie ont une place importante dans la vie d'une association. Des tournois internes sont organisés, les adhérents étaient conviés à la galette en janvier et un barbecue les attend en fin d'année.

Des manifestations sont organisées afin de permettre au club de toujours mieux se doter en matériel de qualité : vente de chocolats de Noël, vente de brioches, de saucissons, 2 lotos…

Un grand tournoi national en mai permettra aux joueurs de la France entière de s'affronter avec combativité et bonne humeur. L'an dernier, le week-end fut un réel succès. Cette année, le tournoi se déroulera sur 3 jours.

Enfin, des stages sont proposés durant chaque période de vacances scolaires, sur inscription. N'hésitez pas à consulter notre site Internet : ***www.asca-lavardintt.com***. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires concernant les horaires et le fonctionnement du club.

A très bientôt autour de la petite balle blanche.

A seulement onze ans, cette gymnaste impressionne

Licenciée dès l'âge de 4 ans à la section gymnastique de l'ASCA, puis repérée à l'âge de 8 ans par le club formateur d'Avoine Beaumont en Indre-et-Loire, Émeline Le Rouzic n'a cessé de confirmer tous les espoirs que ses coachs placent en elle.

Émeline est revenue avec une médaille d'argent de la revue d'effectifs nationale qui s'est déroulée les 17 et 18 octobre 2025 à Saint-Etienne, avec un total de 45.300 points et à seulement 0,35 point de la médaille d'or.

Elle obtient un score supérieur aux minima fixés pour la sélection aux championnats de France Élite et est donc sélectionnée d'office pour disputer la compétition.

Émeline conforte ainsi sa position au sein de l'effectif Élite Espoirs 2014 dans toutes les compétitions auxquelles elle participe.

La dernière en date, le samedi 1er novembre 2025. A tout juste 11 ans, Émeline s'est illustrée une nouvelle fois lors de sa première participation au Tournoi International de Combs-la-Ville.

Elle a présenté notamment deux mouvements d'une grande difficulté technique aux barres asymétriques, "un Jaeger" et un "changement de barres" précise-t-elle fièrement.

Déjà, plus de 2 000 000 de vues sur YouTube saluent l'exploit de la jeune championne sarthoise originaire de Trangé !

Même au milieu d'une concurrence internationale venue des États-Unis, du Brésil, du Canada, de Pologne, des Pays-Bas, de Belgique et bien sûr des différents clubs formateurs français, Émeline, à titre individuel, s'est classée 2ème derrière une américaine, dans la tranche d'âge 2014 Élite Espoirs.

Les résultats d'Emeline sur l'exercice 2025 confirment de ce fait son potentiel à rivaliser avec les meilleures mondiales dans sa catégorie.

Elle s'est vue également décerner la médaille d'argent aux championnats de France Élite Espoirs à Agen, en avril 2025.

Émeline ne peut qu'être félicitée de ses prestations et vous pouvez continuer à la suivre sur YouTube et sur son compte Instagram : ***emeline_gym_passion72***.

Dès que son emploi du temps le permet, Émeline n'oublie pas de venir dire un petit bonjour à ses amies de la section gymnastique de l'ASCA.

Ainsi à l'occasion du gala organisé par la section le 6 décembre dernier, elle est venue à la salle omnisports du complexe sportif Raoul Rousselière là même où la jeune Sarthoise a découvert la gymnastique.

Émeline Le Rouzic avec sa coach Gina Chirilcenco.

Amicale Accordéoniste

L'Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin, créée en 1992, est composée :

- d'une école de musique où l'on apprend le solfège et où l'on pratique l'instrument "accordéon".

Les cours sont individuels et sont dispensés le mardi de 13h30 à 20h00 et le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Les examens sont placés sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe.

- d'un orchestre constitué de huit musiciens.

Les répétitions de groupe ont lieu le mardi de 20h15 à 22h00. Deux fois par mois, des répétitions complémentaires se déroulent le vendredi de 20h00 à 22h00 afin de préparer les sorties et les concours.

L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (poids et son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

Les cours et répétitions sont dispensés dans la salle associative située à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Notre prochain ***Après-midi dansant*** sur la commune se déroulera le dimanche 1er mars de 14h30 à 19h00 à l'Espace Culturel de l'Orée du Bois et sera animé par le groupe d'accordéons et les accordéonistes de l'association.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur :
https://www.infolocale.fr/associations/organisme-amicale-accordeoniste
Renseignements et inscriptions : AACSA - Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin
1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin - ✆ : ***02 43 47 64 08***

Sortie à la chocolaterie Réauté

Des sorties à la journée seront de nouveau proposées. La dernière organisée en octobre 2025 a permis de visiter la Mine Bleue de Segré et la chocolaterie Réauté de Château-Gontier.

Le jeudi 8 janvier dernier, les adhérents se sont retrouvés à la Maison Pour Tous pour déguster la galette des rois.

Pour tout renseignement concernant le club, vous pouvez contacter :
Gilbert Vallée - ✆ : ***06 69 58 77 64***
Lucien Leray - ✆ : ***06 56 88 15 53***
Jean-Yves Pavard - ✆ : ***06 70 24 80 97***

Générations Mouvement

Comme tous les ans en décembre, les adhérents se sont réunis pour l'assemblée générale du club.

90 personnes sur les 120 adhérents étaient présentes.

Cette année, l'assemblée générale a été suivie d'un repas partagé par plus de 80 convives et joyeusement animé par le groupe chantant "Les gars de Saint-Malo".

En 2026, les activités des mardis (scrabble et pétanque), des mercredis (activités manuelles) des jeudis (cartes et autres jeux) sont maintenues ainsi que les après-midi Loto, Code de la route, Questions pour un après-midi et concours de belote.

Le bureau de Générations Mouvement a été reconduit (de gauche à droite) **:**
1er rang : Brigitte Désanneaux, Marie-Claude Nau, Josette Pavard, Claudine Millon, et Jean-Yves Pavard
2ème rang : Gilbert Vallée, Lucien Leray, Jacques Meudec, Georges Saada , Jean-Yves Bellanger et Chantal Laurière.

Les Amis de Saint-Christophe

La rentrée des ateliers créatifs et culturels du centre Saint-Christophe a eu lieu le 15 septembre 2025.

Au 25 novembre dernier, date de l'assemblée générale, nous comptions plus de 420 adhérents, nombre en croissance permanente grâce aux différents stages mis en place tout au long de l'année.

Les stages

Tapisserie d'ameublement, animé par François Salles. Les prochains stages seront organisés aux vacances d'hiver (du 16 au 20 février) et de printemps (du 13 au 17 avril), puis un dernier en juin (date à venir).

Art floral, animé par Laëtitia Pommier, notre nouvelle animatrice. Les prochains stages auront lieu le 3 février et le 5 mai.

Cuisine, animé par le chef Jean-Marie Barbotin. Cet atelier a lieu une fois par mois le mardi de 9h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00 dans la cuisine de l'Espace Culturel de l'Orée du Bois.
Chaque mois, de nouvelles recettes sont proposées. Les prochains stages : 10 février, 31 mars, 7 avril et 5 mai.

Couture, animé par Valérie Trideau. Ces stages se déroulent, une fois par mois, le lundi ou le samedi. Les participants pourront confectionner des accessoires réalisables sur des journées complètes. Les prochains stages, 2 ou 21 mars : blouse ou chemisier et le 23 mai : stage libre.

Marqueterie de paille, animé par Françoise Tachot. Ces stages sont reconduits car ils remportent un véritable succès. Ils se déroulent sur une journée complète, généralement le lundi mais d'autres jours peuvent être mis en place en fonction de la demande. Ils sont organisés de manière ponctuelle.

Bande dessinée (mangas), animé par Gauvain Salles. Ces stages s'adressent principalement aux enfants à partir de 10 ans et aux adultes. Ils ont lieu durant la première semaine des vacances d'hiver et de printemps sur 3 journées complètes (mardi, mercredi et jeudi). Les prochaines dates : du 17 au 19 février et du 14 au 16 avril.

Nouveauté

Dessin relaxant : venez vous détendre tout en dessinant. Un stage par mois. Il n'est pas nécessaire de savoir dessiner.

Les ateliers

Loisirs culturels : quatre cours d'anglais animés par Magali Lecoq sont proposés chaque semaine, du niveau intermédiaire (le mardi de 10h00 à 11h30 ou le jeudi de 17h45 à 19h15) à conversation (le mercredi de 17h45 à 19h15 ou le jeudi de 10h00 à 11h30). Il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

Loisirs créatifs : art floral, cartonnage, couture, encadrement, reliure, peinture sur tissus, dessin/peinture (acrylique-aquarelle-huile-pastel), tapisserie d'ameublement (réfection de fauteuils).

Ateliers sans animateur : broderie traditionnelle, oshibana (végétaux pressés), art textile et marqueterie de paille.

Ateliers bien-être

Le Qi Gong : avec Gérard Bois, se poursuit à raison d'une heure le lundi soir à 17h45 et le mardi à 9h30.

Pilates : avec Jennifer Fouchard, notre nouvelle animatrice. Un cours supplémentaire a été mis en place à la rentrée. Les cours ont lieu le mardi de 11h00 à 12h00 puis de 13h00 à 14h00 et le jeudi de 9h30 à 10h30, de 13h00 à 14h00 puis de 14h15 à 15h15

Stretching : avec Anaïs Lebreton. Le cours a lieu le vendredi de 14h00 à 15h00.

Sophrologie : avec Marie Chabanot. Le cours se déroule le mercredi de 19h00 à 20h00.

Renforcement musculaire : avec Morgane Ribot. Les cours sont dispensés le lundi de 9h30 à 10h30 et le mardi de 18h15 à 19h15.

Nouveauté

Gym cool : avec Morgane Ribot. Les cours sont dispensés le lundi de 10h45 à 11h45.

L'exposition de fin d'année réunissant les ateliers ainsi que les créations des adhérents se tiendra du 29 au 31 mai 2026. Vous pourrez ainsi venir admirer les œuvres réalisées durant l'année et vous renseigner sur les différents ateliers auprès des adhérents et des animateurs. Nous proposerons aussi un marché de producteurs et de créateurs locaux ainsi qu'un dîner convivial (sur réservation) le samedi soir.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat toute l'année pour les stages et pour les ateliers.
Il est ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h15, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15.
Fermeture aux vacances scolaires.
☎ : ***02 43 47 66 29*** - ✉ : ***amisdestchristophe@gmail.com*** - 🌐 : **www.ateliersstchristophe.com**

ARC - Atelier de recherche en histoire locale

Une veillée pour découvrir un patrimoine insoupçonné

Traces d'une galerie et puits d'extraction du minerai de fer

Peut-être avez-vous, cet été, été intrigués par la présence inopinée d'une pelleteuse qui, durant plusieurs semaines, a "grignoté" toute une partie de notre territoire communal située entre le bourg et Le Mans.

Renseignements pris, il s'avéra que cet engin agissait dans le cadre d'un diagnostic archéologique, réalisé par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), dans la perspective de la future zone pavillonnaire, actuellement en cours d'élaboration.

A la collecte des données sur le terrain, s'ensuivent une phase d'étude et de rédaction d'un rapport envoyé au Service Régional de l'Archéologie de la DRAC (Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles) des Pays de la Loire, afin de statuer sur la nécessité, ou pas, de déclencher une fouille archéologique avant la réalisation du projet de construction.

Veillée archéologie du 29 Novembre

Il n'en fallait pas plus, aux membres de l'ARC, toujours prompts à partager les informations, pour inviter les chercheurs à participer à leur veillée d'hiver, qui, rappelons-le, est ouverte à toutes et à tous.

Ce fut chose faite, le 29 novembre dernier, où, dans l'ancienne ferme Saint-Christophe, une soixantaine de personnes se retrouvèrent, intéressées par le thème "***Sous nos pieds, sommeille notre mémoire***".

Une exposition permit de découvrir quelques-unes des photos prises sur les lieux, ainsi que des documents aimablement prêtés par Roger Fourmy, un Capellaubinois qui, dans les années 1970-80, participa à plusieurs chantiers de fouilles au Mans.

Trois conseillers municipaux, Madame Breton et Messieurs Girard et Lemesle, étaient présents, manifestant ainsi le grand intérêt que tous trois portent à notre patrimoine commun.

Sur les conseils de Ludovic Schmitt, archéologue qui participait au diagnostic [et ne pouvait malheureusement pas se libérer pour la soirée], deux de ses collègues, Fabien Leroux, lui aussi Capellaubinois, et Jean-Yves Langlois, répondirent aux nombreuses questions des participants.

Ils rapportèrent d'abord la principale découverte des archéologues chargés du chantier : les parties supérieures d'une quarantaine de puits d'extraction du minerai de fer, pouvant desservir des galeries, et dont l'exploitation dans le grand bassin sidérurgique au nord du Mans, remonte aux temps les plus reculés, antérieurement à l'arrivée des Romains.

Ils racontèrent aussi, devant un public captivé, des temps forts de leur carrière, faits de joies, de frustrations, mais aussi d'interrogations. La soirée se prolongea, comme il est de coutume, par d'interminables discussions autour de "verrées" de cidre et de "beurrées" de rillettes.

Atelier généalogie

En écho à cette quête du passé dans les profondeurs du sol, l'atelier de généalogie de l'ARC poursuit ses recherches dans les fonds des services d'archives. Deux lundis par mois, une quinzaine de fureteurs se livrent à de passionnantes enquêtes qui, elles aussi, apportent, sur notre patrimoine, de précieux éclairages, tout cela dans une ambiance chaleureuse.

L'intérêt de l'ARC pour le patrimoine de notre commune se porte aussi sur le contemporain, lié aux préoccupations actuelles les plus pressantes. À cet effet, l'ARC émet le vœu que, en ces temps marqués par une grave pénurie de logements, le patrimoine immobilier de notre cité, pour la part constituée de maisons inoccupées, soit préservé, mis en état et ouvert à la location.

Serge Bertin,
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.

ARC Randonnée

L'année 2026 a débuté par l'assemblée générale le 9 janvier dernier, avec en avant-première la présentation des nouveaux statuts de l'association : après plus de vingt années de fonctionnement en tant que section de l'ARC "Avenir Réalité La Chapelle Saint-Aubin", nous devenons une association à part entière sachant que l'intitulé "ARC Randonnée" reste inchangé.

Après cette introduction, un bilan complet de la saison 2025 a été dressé, suivi de la présentation du planning des randonnées pour 2026.

Plusieurs points positifs sont à retenir concernant la saison écoulée, à savoir l'augmentation du nombre d'adhérents, les sorties du jeudi très appréciées par celles et ceux qui ne peuvent pas se libérer les dimanches, et l'augmentation du nombre moyen de participants aux randonnées. C'est environ plus de 350 km qui ont été parcourus dans l'année sur la totalité des sorties.

Lors de la sortie annuelle du 19 au 21 juin 2025 à Forges-les-Eaux en Normandie, 45 marcheuses et marcheurs étaient au rendez-vous.

Le 1er jour, au départ de Ry (village de Mme Bovary), première escale de notre périple avant de rejoindre notre lieu d'hébergement à Forges-les-Eaux, un représentant d'une association affiliée au comité départemental FFF de Seine-Maritime nous a accompagnés sur une boucle de 9 km. Nous avons apprécié ses commentaires et explications, et l'avons remercié avec des produits sarthois.

Le lendemain, une randonnée en ligne de 16 km était proposée au départ de Forges-les-Eaux en direction de Sigy-en-Bray, mais la forte chaleur nous a obligés à nous arrêter à mi-parcours au charmant village normand de La Ferté-Saint-Samson. Après retour sur notre lieu de séjour pour pique-niquer à l'ombre, les plus courageux d'entre nous se sont lancés l'après-midi sur le circuit de la Chevrette, parcours de 6 km tracé autour du lac de Forges-les-Eaux.

Le dernier jour, deux randonnées étaient proposées autour de Gerberoy, très joli village de Picardie classé parmi les plus beaux villages de France et surnommé "ville des roses". Beaucoup d'entre nous ont renoncé à la randonnée de l'après-midi, se contentant de rester bien tranquilles assis sur la terrasse ombragée et fort agréable d'un des bars de Gerberoy.

En conclusion, une sortie annuelle réussie, sans problème, dans la bonne humeur et… sous la canicule.

Pour clore la saison 2025, à la suite de la dernière randonnée de l'année, rendez-vous était donné aux adhérents à la Maison pour Tous pour déguster le traditionnel vin (ou chocolat) chaud accompagné de la brioche et… du carré de chocolat.

Pour la saison 2026, l'objectif reste inchangé par rapport à celui adopté pour l'année 2025. Les sorties seront toujours programmées les dimanches et les jeudis, avec la volonté d'organiser si possible deux dimanches de randonnée par mois, sur la journée de mi-avril à mi-octobre, ou l'après-midi de janvier à mi-avril et de mi-octobre à décembre, ainsi qu'un jeudi après-midi par mois. Rappelons, que ce sont les adhérent(e)s qui proposent des circuits et assurent l'encadrement du groupe de randonneurs.

En plus de ces randonnées locales organisées dans la Sarthe ou dans les départements limitrophes, d'autres sorties sur la journée vers des lieux plus lointains seront proposées aux adhérents. Une randonnée festive marquera à nouveau la fin de la saison. Espérons que la météo sera plus favorable que celle que nous avons connue en fin d'année 2025.

La traditionnelle randonnée du 1er mai devrait à nouveau être organisée en collaboration avec la municipalité. Rappelons que nous étions 120 en 2025 ; un beau succès !

La randonnée patrimoine à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine devrait à nouveau être au programme de cette année.

UNC-AFN

C'est à l'occasion de la journée patriotique du 11 novembre que la section de l'Union Nationale des Combattants a fait bénir son nouveau drapeau 39/45, offert par la commune.

Les membres de l'association, accompagnés des élus et de nombreux participants, ont défilé en musique jusqu'à l'église.

Après la cérémonie religieuse, le maire de la commune a remis officiellement le drapeau au président Michaël Vouaux qui l'a remis à son tour à Marc Allain, porte drapeau UNC.

À la suite de ce protocole, la commémoration du 11 novembre a eu lieu devant le monument aux morts.

Après le vin d'honneur, une quarantaine de personnes étaient présentes au banquet de l'association.

Billard de l'Antonnière

Assemblé générale du club

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue le jeudi 9 octobre dernier et comme les années précédentes la participation des adhérents a été importante puisque 43 d'entre eux étaient présents ou représentés sur les 51 que compte l'association.

Le président, Thierry Chassereau a dressé un rapport moral très encourageant en alertant toutefois sur la nécessité d'anticiper les conséquences de cette évolution de l'effectif sur la gestion quotidienne du club qui ne compte que quatre billards.

Le bilan économique est satisfaisant et permet de maintenir les cotisations à leur niveau antérieur. A noter que ces cotisations sont réduites de 50% pour les femmes et les étudiants.

Le bilan sportif de la saison écoulée, bien qu'en demi-teinte, reste néanmoins à un bon niveau et permet d'envisager la nouvelle saison avec sérénité.

Le bureau, composé de douze membres, a été reconduit dans sa composition précédente. Les fonctions de certains membres ont toutefois changé à savoir Gérard Sepré devient Vice-Président, Éric Tilloloy, trésorier, et Gérard Doiteau, trésorier-adjoint. Thierry Chassereau reste président.

Le club de billard français de l'Antonnière compte 51 adhérents dont 6 de La Chapelle-Saint-Aubin ainsi que 2 femmes. Il a fêté ses dix ans en octobre dernier.

Afin de renforcer la formation des joueurs, le club a décidé d'investir dans un nouvel outil appelé "poolshot". Il s'agit d'un vidéoprojecteur qui reproduit sur le tapis d'un billard des séquences de jeu avec les trajectoires idéales des billes pour réaliser les points.

Le club forme les joueurs qu'ils soient débutants ou plus expérimentés les mardis matin et jeudis matin. Il organise des compétitions internes auxquelles participe un joueur sur deux. Le club prend également part aux championnats externes dans le but de rencontrer des joueurs d'équipes sarthoises voire mayennaises ou ornaises.

Tout les ans, en avril, est organisé un tournoi de clôture du championnat "trois bandes/une bande" auquel participent une trentaine de joueurs.

Récemment un joueur très aguerri, Lionel Hardy, classé national 2 en libre et champion de France 2025 au cadre, est venu rendre visite aux 24 adhérents présents qui ont particulièrement apprécié son savoir-faire et son humilité.

Pour tout renseignement sur l'association

Monsieur Philippe Hubert - ✆ : ***06 06 51 87 62***
ou Monsieur Thierry Chassereau - ✆ : ***06 19 90 75 97***
✉ : ***billard-antonniere@outlook.fr***

BILLARD DE l'Antonnière

Collecte des objets encombrants

Elle a lieu une fois par mois. Vous devez appeler 4 jours avant la collecte, afin de préciser votre nom, votre adresse et la nature des objets à enlever. La collecte est effectuée gratuitement pour les particuliers dans la limite de 1 m³.
Les objets doivent être présentés sur le trottoir face à votre domicile pour le matin 7h00.
Les gravats et tailles d'arbustes ne sont pas acceptés.

02 43 47 47 60
pour laisser vos coordonnées
et la nature des objets à enlever.

mercredi 11 février - mercredi 11 mars
mardi 14 avril - mercredi 20 mai - mercredi 17 juin
vendredi 10 juillet - jeudi 13 août
mercredi 16 septembre - vendredi 2 octobre
vendredi 13 novembre - vendredi 11 décembre

Collecte des ordures

Tri sélectif - Bac roulant vert

Collecte le vendredi matin tous les 15 jours. Le bac doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Sont acceptés, tous les emballages en plastique (pots, flacons, barquettes, films, bouteilles, ...), tous les emballages en carton et en métal (conserves, canettes, aérosols, ...), bien vidés, sans les laver et tous les papiers (publicités, journaux, courriers, enveloppes, papiers cadeaux, ...).

13 et 27 février - 13 et 27 mars - 10 et 24 avril
9 et 22 mai - 5 et 19 juin - 3, 17 et 31 juillet
14 et 28 août - 11 et 25 septembre
9 et 23 octobre - 6 et 20 novembre
4 et 18 décembre

Ordures ménagères

Collecte tous les lundis matin, sauf jours fériés.
Le container doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Un problème sur la voirie ?

Trou dans la chaussée ?
Dépôt sauvage d'ordures ?
Égout bouché ?
Fuite d'eau sur le réseau public ?
Lampadaire en panne ?
Panneau de signalisation tombé ?

Appelez la cellule de proximité de Le Mans Métropole :

02 43 47 45 45 (choix 1)

Conciliatrice de Justice

Pour un règlement amiable des litiges concernant les dégradations, les conflits de voisinage, de la consommation, ainsi que les différends propriétaires-locataires, la conciliatrice de justice intervient bénévolement à La Chapelle-Saint-Aubin.

Madame Marie-Christine Richard tient une permanence le 2ème mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30, sur rendez-vous, à la Maison Pour Tous.

Pour prendre rendez-vous contactez :
marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr

État Civil

Entre le 1er juillet et le 31 décembre 2025, nous recensons sur la commune :

Naissances
14 naissances hors commune

Parrainages civils
3 parrainages civils

Mariages
5 mariages

Pacs (pacte civil de solidarité)
3 Pacs

Décès
1 décès sur la commune

10 transcriptions de décès
[capellaubinois(es) décédé(e)s hors commune]

La Chapelle Saint Aubin

CCAS Centre Communal d'Action Sociale La Chapelle Saint Aubin

Atelier Bookinou

DE 6 À 99 ANS

VENDREDI 20 FÉVRIER
14h00-16h00
Bibliothèque Municipale

Viens lire une histoire
Enregistre-la
Fais-la écouter

Sur inscription
au 02 43 47 62 64

Nombre de places limité

Les P'tits Lutins de St-Aubin
Association d'Assistantes Maternelles de La Chapelle Saint Aubin

La Chapelle Saint Aubin

Brocante Baby Broc

ENTRÉE GRATUITE

BUVETTE PETITE RESTAURATION

VÊTEMENTS ENFANTS
JOUETS-LIVRES-JEUX
JEUX D'EXTÉRIEUR

INSCRIPTIONS réservées aux particuliers auprès de :
Mme COLLET - : 06 40 05 81 36

Dimanche 8 Mars 2026
de 9h00 à 17h00

Salle Polyvalente du Groupe Scolaire Pierre Coutelle
Rue de la République - La Chapelle Saint Aubin

Tian Gombau
companyia de teatre

MON Père BRÛLAIT DES PIERRES

de Jordi Palet i Puig

Théâtre d'objets et d'ombres recommandé aux enfants à partir de 5 ans et pour un public familial

Produit par la Diputación de València-Escalante et créé par la compagnie de théâtre Tian Gombau.

Février

Mercredi 4 février - *16h00*
On joue à la bibliothèque
Bibliothèque

Samedi 7 février - *20h30*
Théâtre "*La Tragédie du dossard 512*"
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mercredi 11 février - *10h30*
Heure du conte
Bibliothèque

Mercredi 18 février - *10h00*
La Petite Heure du conte
Bibliothèque

Mercredi 18 février - *11h00*
Atelier créatif
Bibliothèque

Mars

Dimanche 1er mars - *14h30*
Après-midi dansant organisé par l'Amicale Accordéoniste
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mercredi 4 mars - *16h30*
Spectacle jeune public "*Mon père brûlait des pierres*"
Espace Culturel l'Orée du Bois

Dimanche 8 mars - *9h00* "Baby Broc" organisé par les P'tits Lutins de Saint-Aubin
Salle Polyvalente du Groupe Scolaire

Mercredi 11 mars - *10h30*
Heure du conte
Bibliothèque

Dimanche 15 mars
1er tour des élections municipales
Mairie

Mercredi 18 mars - *10h00*
Atelier poésie
Bibliothèque

Dimanche 22 mars
2nd tour des élections municipales
Mairie

Dimanche 29 mars - *10h30*
Chasse aux œufs
Bois de Saint-Christophe

Avril

Mercredi 8 avril - *10h30*
Heure du conte
Bibliothèque

Jeudi 9 avril - *20h30*
Concert "*Tous à l'opéra*"
Interprété par Diana Higbee et Dmitri Negrimovski
Église

Mercredi 15 avril - *10h00*
La Petite Heure du conte
Bibliothèque

Mercredi 15 avril - *11h00*
Atelier créatif
Bibliothèque

Samedi 18 avril - *10h00*
Escape Game "*Heure Noire*"
Bibliothèque

Vendredi 24 et Samedi 25 avril - *20h30*
Représentation camp musical organisé par l'Hémiole
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mai

Tout le mois de mai
Exposition "*Bienvenue sur les chemins de la littérature ado*"
Bibliothèque

Du 1er au 3 mai
Tournoi national de Tennis de Table
Salle Omnisports

Vendredi 1er mai - *9h00*
Randonnées découverte de la commune
Centre Saint-Christophe

Vendredi 8 mai - *10h30*
Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Place des Anciens Combattants

Mercredi 20 mai - *10h30*
Heure du conte
Bibliothèque

Du 29 au 31 mai
Exposition de fin d'année organisée par les Amis de Saint-Christophe
Centre Saint-Christophe

30 mai - *10h30*
"*Zone Jeu*"
Bibliothèque

Juin

Samedi 6 juin - *18h30*
Concert "*La Boum des Boumboxeurs*"
Espace Culturel l'Orée du Bois

Samedi 6 juin - *20h30*
Concert "*Madame Swing*"
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mercredi 10 juin - *16h00*
On joue à la bibliothèque
Bibliothèque

Mercredi 17 juin - *10h30*
Heure du conte
Bibliothèque

Samedi 20 juin - *18h30*
Fête de la Musique
Centre-Bourg

Samedi 20 et Dimanche 21 juin - *20h00*
Gala de fin d'année de l'ASCA Danse
Espace Culturel l'Orée du Bois

Samedi 27 juin
Fête de l'École
Groupe Scolaire Pierre Coutelle

Juillet

Mardi 14 juillet - *10h30*
Cérémonie de la Fête Nationale
Place des Anciens Combattants

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :
www.lachapellesaintaubin.fr

Commémoration Saison culturelle Bibliothèque Jeunesse Sport Divers

Services à la santé

✓ **Médecins Généralistes**
- Docteurs Isabelle Aubry-Olivier et Benjamin Mazy
56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- Docteurs Corinne Adet-Jubault, Nathalie Morinais, Gwendoline Ménager et Magali Poulin
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 02 43 47 62 16

✓ **Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile**
Mesdames Magali Beunèche, Marie-Hélène Maignan et Céline Maillard
Cabinet médical - 79, rue de l'Europe
☎ : 07 86 98 26 53
Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30. Pas de permanence les mardis et jeudis pendant les vacances scolaires.

✓ **Kinésithérapeutes**
Mesdames Alexandra Taveau, Sophie Borgne-Maillard et Anne-Charline Ribot-Le Peltier
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 02 43 47 60 46

✓ **Psychologue-Psychothérapeute**
Mesdames Edith Genaux et Aude Lugé
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 06 12 13 94 05 - 🌐 : www.psylachapelle.fr

✓ **Pédicure - Podologue**
Mesdames Manuela Tortevois et Mathilde Brier
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 06 64 03 38 94

✓ **Chirurgien - Dentiste**
Docteurs Oana Charmetant et Grégoire Girard
Cabinet dentaire -1, rue de Bruxelles
☎ : 09 86 63 56 19

✓ **Pharmacies**
- Pharmacie de La Chapelle
Mesdames Anne-Yvonne Kerhoas et Mathilde Robineau
35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59
✉ : contact@pharmaciedelachapelle72.fr
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h30
Samedi : 9h00 - 13h00

- Pharmacies de garde
Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

✓ **Diététicienne**
Madame Sophie Gautier
Cabinet de consultation - 43, rue de la Paille
☎ : 06 45 39 65 97

Permanences sociales

✓ **Assistante sociale**
Madame Berron n'assure plus de permanence et reçoit uniquement sur rendez-vous.
Contactez son secrétariat - ☎ : 02 43 14 33 60

✓ **Centre Communal d'Action Sociale**
Madame Giré vous reçoit en mairie tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.
☎ : 02 43 4769 57
✉ : ccas@lachapellesaintaubin.fr

Renseignements utiles

✓ **Mairie**
2, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 70
✉ : accueil@lachapellesaintaubin.fr
🌐 : www.lachapellesaintaubin.fr
Ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

✓ **Marché**
Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du groupe scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

✓ **Gendarmerie**
48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

✓ **Culte**
Abbé Vincent Rabergeau
Presbytère - 4, rue Ducré - 72 000 Le Mans
☎ : 02 43 28 52 69
✉ : paroisse.saintaubin@sarthecatholique.com
🌐 : www.sarthecatholique.fr/ens_la-chapelle-saint-aubin/
Les offices religieux ont lieu successivement dans les paroisses d'Aigné, de La Chapelle-Saint-Aubin, de La Milesse et de Saint-Saturnin.

✓ **Service de taxi (jour et nuit)**
Madame Céline Parage - ☎ : 06 82 58 78 96

✓ **Contact presse locale**
- LE MAINE LIBRE
Madame Catherine Chaillou
☎ : 06 83 38 48 98 - ✉ : catherinechaillou@orange.fr
- OUEST-FRANCE
Madame Lydie Counil
☎ : 06 89 11 94 19 - ✉ : lydie.counil@wanadoo.fr

Numéros d'urgence

Médecins d'urgence 72 - ☎ : 15

SAMU - ☎ : 15

POMPIERS - ☎ : 18

GENDARMERIE - ☎ : 17

SOS MAINS
Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans
☎ : 02 43 775 775

Centre Anti-Poisons Interrégional
CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9
☎ : 02 41 48 21 21

Déchetteries (les plus proches)

✓ **Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière**
Rue des Grandes Courbes
Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

✓ **Le Mans - Centre de tri du Ribay**
Route de Beaugé
Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h00
Jeudi et vendredi : de 14h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

✓ **Centre de tri de Saint Saturnin**
Les Morinières
Lundi, mardi et mercredi : de 14h00 à 18h00
Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00